

# LE DEVOIR

Vol. LXXXVI - No 100

MONTREAL, LES SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 AVRIL 1995

5 CAHIERS - 1,50\$ + TPS + TVQ

**LES ARTS**

**Les 30 ans du Musée d'art contemporain**  
PAGE C 1

**CAHIER SPÉCIAL**

**Syndicalisme: l'urgence d'une différence**  
PAGE E 1



**L'ÉCONOMIE**

**Ralentissement économique en vue**  
PAGE B 1

**LIVRES**

**À la découverte d'un Montréal oublié**  
PAGE D 1



**PERSPECTIVES**

## Attention à la courbe

On a vu hier les leaders souverainistes célébrer ensemble la réconciliation et demander aux convaincus à promouvoir les raisons de faire du Québec un pays. On annonce une nouvelle étape dans la démarche référendaire, qui ne renie en rien, cependant, ce virage sur l'union économique et politique.

Les discussions sur cette question resteront déchirantes pour beaucoup d'indépendantistes de la première heure, dont fait partie M. Parizeau. Et elles se poursuivront au moins jusqu'à ce que les souverainistes accouchent d'une formule qui deviendrait une offre d'association à soumettre au reste du Canada au lendemain du référendum.

Si on sait, aujourd'hui, dans quelle direction tournent les souverainistes, on ignore où se termine la courbe.

Les prochains soubresauts qui secouent le mouvement vont apparaître au moment de trancher, d'arrêter une formulation qui serait, si l'on comprend bien, soumise au peuple. Le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard disait en effet, hier, que l'offre au Canada «émanera du peuple québécois».



Michel Venne

Tout porte à croire que les Québécois seraient appelés à se prononcer en faveur de la souveraineté assortie d'une offre d'association au reste du Canada. On s'est beaucoup demandé si, pour M. Parizeau, cela est un virage. La réponse, c'est oui et non.

Lui-même convient de son évolution. M. Parizeau a toujours rejeté l'idée de recréer une nouvelle union politique après la souveraineté. Il l'a lui-même reconnu hier: il n'est donc pas le plus crédible pour en proposer une aujourd'hui.

Mais il se plie, dit-il, aux recommandations que le peuple lui a faites. Il formulera quelque chose.

Mais on sent bien ses réticences. D'un parlement commun, il ne parle guère. Il préfère laisser les autres proposer des formules. Pour l'heure, il veut bien envisager des alliances portant certes sur des questions politiques, mais par l'entremise de traités et d'organismes de gestion, comme un conseil des ministres conjoint.

Lucien Bouchard, au contraire, parle ouvertement de la création d'un parlement «qui continue de siéger pour réunir les représentants des deux États partenaires et égaux». Il faut «aller jusque-là, disait-il lors du congrès de son parti, il y a deux semaines, pour rassurer les gens». Dans son discours, M. Bouchard citait l'Europe en modèle.

Il y a à peine trois mois, le 27 janvier, devant l'Institut France-Amérique, à Paris, M. Parizeau rejetait pour le Québec le modèle du Parlement européen.

«Nous ne pouvons reproduire ce modèle ni en Amérique du Nord, disait-il, ni même au Canada. Car de la même façon que le Canada ne veut pas d'un parlement commun avec les États-Unis, je me suis toujours personnellement opposé à l'idée qu'un Québec souverain recrée une instance parlementaire commune avec son voisin canadien. Où serait l'avantage? Le Canada anglophone gagnerait tous les débats à trois contre un. Nous retournerions à la case impasse.»

Alors, si le premier ministre n'y croit pas, pourquoi accepte-t-il d'en discuter? C'est parce que, justement, tant que la formulation d'une offre ne rend pas la souveraineté conditionnelle à l'acceptation de cette offre par le Canada, rien ne change sur le fond. Le virage n'en est pas un. Car une fois le vote en faveur de la souveraineté acquis, M. Parizeau l'a répété souvent, la tension serait grande entre le Canada et le Québec. Les Canadiens distilleraient beaucoup de ressentiment et il est peu probable qu'ils vont accepter de négocier quoi que ce soit, sauf l'essentiel: la dette et la libre circulation des produits, des services, des personnes et des capitaux.

Donc, peu importe le contenu de l'offre, il est peu probable qu'elle devienne jamais réalité. Entre-temps, M. Parizeau aura montré sa bonne foi, aura peut-être convaincu les indécis que les souverainistes ne sont pas isolationnistes et, surtout, qu'ils n'ont rien contre le Canada.

D'aucuns ont soulevé l'hypothèse selon laquelle M. Parizeau souhaite, en formulant une offre, provoquer le Canada anglais pour qu'il la rejette d'emblée et paraisse intraitable à l'égard du Québec, et recréer le sentiment de rejet que les Québécois ont partagé au lendemain de Meech. Il est peu probable que cette hypothèse soit fondée. Les Québécois ont le Canada dans la peau. Et les ambivalents ne sont prêts à voter pour la souveraineté que si on leur donne des garanties sur l'association économique. Rien à gagner en aidant les Canadiens à mettre en doute le réalisme d'une nouvelle association.

D'ailleurs, M. Parizeau a tout fait, depuis quelques années, pour éviter de formuler la question de manière à ce que les Canadiens aient un mot à dire dans ce débat. Mais le virage que ses alliés lui ont imposé le force, comme dit Pierre de Bellefeuille, à «s'avancer à découvert sur le terrain de l'adversaire». Chaque détail d'une offre d'association devient une cible pour les fédéralistes.

«Dès que les partenaires canadiens nous diront que ça ne les intéresse pas, les indécis vont revenir les deux pieds sur terre et on se retrouvera au même point», disait cette semaine le président des jeunes péquistes Eric Bédard.

À ce moment-là, Mario Dumont agitera l'index: «Euh, dira-t-il, j'aurais une petite suggestion à vous faire... Et si on demandait aux gens de se prononcer sur une nouvelle union Québec-Canada?»

## Québec ouvert à un débat sur la légalisation des drogues douces

### Approche douce pour les consommateurs mais plus musclée pour les trafiquants

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

Tout en voulant durcir la lutte aux gros trafiquants de drogue, entre autres en confisquant les fruits de leurs activités criminelles, le ministre de la Justice du Québec, Paul Bégin, se dit d'avis que la société québécoise pourrait tenir un débat sur la légalisation des drogues douces.

«Je pense qu'effectivement on devra un jour se poser la question, déclare le ministre. Certains pensent qu'on

devrait plutôt légaliser ces choses-là et consacrer nos énergies et nos ressources à lutter contre ceux qui font l'importation et le trafic comme tel (...) On peut et on doit se poser la question, et je pense que la société arrivera à ça prochainement.»

Le ministre Bégin ajoute que d'un point de vue purement personnel, je ne suis pas de ceux qui pensent que la répression constitue toujours la solution à un problème. La considération, l'aide, l'encouragement (présent) des bénéfices beaucoup plus considérables pour une société. Et ce n'est pas plus dispendieux, au contrai-

re.» M. Bégin en fait même une question de société distincte: «Au Québec, déclare-t-il, nous sommes beaucoup plus ouverts à ce type de discussion que dans le reste du pays.»

Le ministre de la Justice participait hier après-midi à Montréal au premier Congrès national en toxicomanie, organisé par la Fédération québécoise des centres de réadaptation pour personnes alcooliques et toxicomanes.

VOIR PAGE A 14: DROGUES

## L'organe du goût



PHOTO AP

UN MAJOR de l'armée russe n'a pas su tenir sa langue, hier, à Saint-Petersbourg, alors qu'il répétait une chorégraphie militaire en vue du défilé de la Victoire, prévu pour le 9 mai. De nombreuses cérémonies se dérouleront alors en Russie et dans l'ensemble de l'ex-URSS pour célébrer la chute du Troisième Reich. Dans la capitale russe, on attend une cinquantaine de chefs d'État et de gouvernement, dont le président Clinton, les préparatifs et les répétitions qui créent déjà des bouchons de circulation délient les mauvaises langues des Moscovites, pourtant habitués à la langue de bois...

## Le fantôme de Mussolini

### 50 ans après la Libération, les Italiens n'ont pas réglé tous leurs comptes avec l'Histoire

Il y a exactement 50 ans aujourd'hui, sur une place du centre de Milan, le cadavre de Benito Mussolini pendu par les pieds était livré à la furie vengeresse d'une foule qui célébrait la libération de Milan, survenue quatre jours plus tôt, et qui mettait officiellement fin au régime pro-nazi italien. À un demi-siècle de distance, l'Italie se divise encore sur l'interprétation à donner au fascisme. Condamné par l'Histoire officielle, le mussolinisme garde aujourd'hui ses partisans ouverts... et ses héritiers plus ou moins transformés.

FRANÇOIS BROUSSEAU  
LE DEVOIR

Rome — Il y a neuf jours, piazza Navona, dans le centre historique de Rome, environ 400 militants et sympathisants fascistes, bras levés, faisaient le «salut romain» et exaltaient le «Duce» mort cinquante ans plus tôt. C'était l'ultime rallye électoral d'un nouveau parti politique appelé Flamme tricolore, un groupuscule dissident issu de l'Alliance nationale de Gianfranco Fini. Le dernier fan-club officiel de Benito Mussolini.

Devant ce petit parterre de jeunes aux cheveux courts et de vieux au foulard tricolore (vert, blanc et rouge, les couleurs de l'Italie), le leader Pino Rauti s'est déchaîné. Cet ancien combattant de la «République sociale» de Salò, aujourd'hui député européen, a dénoncé le virage «libéral-capitaliste» de l'Alliance nationale et son association avec «le centre-droit télécratique» de Silvio Berlusconi.

En janvier dernier, Pino Rauti quittait avec fracas l'Alliance nationale lorsque Gianfranco Fini, du bout des lèvres, reconnaissait formellement la «valeur» de l'antifascisme combattant des années 40, réussissant à donner par le fait même un brevet d'honorabilité à son parti, lui-même issu du fascisme. «Trahison contre la

mémoire de Mussolini», s'était alors insurgé Rauti. Vraie querelle? Pour de bonnes raisons?

Aux élections régionales de dimanche dernier, la Flamme tricolore n'a obtenu qu'environ 1 % du vote sur toute l'Italie, 2 % à Rome. Mais bien au-delà de cette frange, les héritiers désormais «honorables» de l'Alliance nationale se situent, eux, au premier plan de la nouvelle politique italienne.

Obtenant entre 14 % et 18 % de l'appui populaire selon les consultations, quelque 25 % à Rome et parfois davantage au sud, l'ex-Mouvement social italien est devenu un «parti de gouvernement» après quatre décennies de purgatoire. Les



**MONTREAL**

## La cinéaste Koudil accepte l'invitation de l'ambassade canadienne

PAGE A 3

## Johnson reprend des arguments du document qu'il a répudié

MICHEL VENNE  
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le chef libéral Daniel Johnson a répudié, cette semaine, un document interne de son parti qui reprend pourtant plusieurs de ses propres positions sur l'avenir du Québec, et dont il s'est lui-même inspiré pour un discours prononcé... hier.

Le Devoir a en effet repéré, par hasard, dans le texte du discours prononcé par M. Johnson, hier, à une assemblée du Conseil de l'unité canadienne, à Ottawa, des passages identiques, mot à mot, à des passages du document (Voir page A 11).

Ce document que M. Johnson «ne signera pas», disait-il, et qui «a été enterré» dès qu'il en a pris connaissance, a-t-il déclaré, développe la thèse de «l'affirmation tranquille».

Rédigé par une jeune chercheuse du parti pour son comité sur l'évolution du fédéralisme canadien, il affirme que le Québec doit chercher à transformer le Canada dans les faits, par des voies administratives, en collabo-

VOIR PAGE A 14: JOHNSON

## Le Québec a désormais sa «Pléiade»

### Un Montréalais réédite les grands classiques de la littérature française

PIERRE CAYOUILLE  
LE DEVOIR

Parce qu'il en avait assez de voir les classiques de la littérature française réédités dans des formats de poche avec des couvertures aux couleurs criardes et des pages bourrées de coquilles, un graphiste-typographe montréalais a décidé de créer sa propre maison d'édition et de rééditer les grands textes de la littérature française.

Ainsi, le Québec compte désormais sa propre «Pléiade», depuis que Jean Renaud a créé Gutenberg et associés. «J'avais le goût de faire des beaux livres sans compromission sur aucun plan», explique le nouvel éditeur.

De compromis il n'a point fait, effectivement. Les neuf premiers titres des «Classiques Gutenberg» se distinguent en effet par leur présentation extrêmement soignée. Le papier — du Wasau à l'intérieur et du Circa en couverture —, la maquette, la typographie et les illustrations éblouissent par leur raffinement et leur grande qualité. Chacun des livres est entouré d'une bande de papier translucide. Leur prix varie entre 30 \$ et 60 \$.

La première série des «Classiques Gutenberg» comprend Le Grand Meaulnes d'Alain-Fournier, Le Colonel Chabert et Études de femmes de Balzac, Le Neveu de Rameau de Diderot, Madame Bovary de Flaubert, Le Bourgeois gentilhomme de Molière, Le Diable au corps de Radiguet, Cyrano de Bergerac de Rostand et Vol de nuit de Saint-Exupéry.

Une quinzaine d'autres titres seront publiés sous peu, dont Un amour de Swann de Proust, Les Fleurs du mal

VOIR PAGE A 14: CLASSIQUES

**POLITIQUE**

## Rien n'est joué en Ontario

### Les Ontariens iront aux urnes le 8 juin

PAGE A 8

<b>INDEX</b>	<b>MÉTÉO</b>
Agenda .....C12	Montréal
Avis publics .....B9	Nuageux avec éclaircies, 60 % de possibilité d'averses. Max: 14
Classées .....B13	Québec
Culture .....C1	Nuageux avec éclaircies, 60 % de possibilité d'averses. Max: 10
Économie .....B1	Détails en B 12
Éditorial .....A12	
Le monde .....B10	
Mots croisés...B12	
Les sports .....B14	

## • LES ACTUALITÉS •

Plan de retraite et de rémunération à l'étude

# Les médecins accusent Québec de les utiliser comme boucs émissaires

ISABELLE PARÉ  
LE DEVOIR

Les médecins spécialistes n'ont rien contre un plan de retraite pour les médecins plus âgés, mais mettent en garde le ministre de la Santé, Jean Rochon, de vouloir négocier en public en lançant des ballons d'essai par l'intermédiaire des médias.

«Un plan de retraite pourrait être intéressant, mais il faut le planifier au bon moment et sans improvisation», a souligné le président de la Fédération des médecins spécialistes du Québec (FMSQ), le Dr Pierre Gauthier. «Ça n'a jamais été discuté à une table de négociation et on ne négocie pas en public des choses aussi importantes que la santé», a-t-il tranché.

Cette semaine, le ministre de la Santé et des Services sociaux, Jean Rochon, a lancé à Québec l'idée de présenter un plan de retraite afin de favoriser le départ des médecins de plus de 65 ans, pour pouvoir maintenir l'embauche de jeunes médecins.

Plus de 10 % des spécialistes, soit 733 médecins sur les 7200 que compte la FMSQ, ont plus de 65 ans.

La moyenne d'âge des spécialistes est de 53 ans, et elle est encore plus élevée dans les spécialités que sont la chirurgie, la pathologie et la médecine de laboratoire. Selon le Dr Gauthier, plusieurs de ces médecins pratiquent encore parce qu'ils n'ont jamais bénéficié de plans de retraite, comme nombre d'employés gouvernementaux.

### Le «ballon Rochon» indispose

La proposition ministérielle ne déplaît pas à la FMSQ, mais encore faudrait-il s'asseoir pour la négocier, de dire le Dr Gauthier. Ce qui plaît moins, par contre, c'est le «ballon» lancé par le ministre Rochon sur une possible révision du mode de rémunération des médecins à l'acte dont faisait état *Le Devoir* hier.

Une fausse solution, estiment les spécialistes, puisque le nombre d'heures travaillées par les médecins — 50 à 60 heures par semaine, et jusqu'à 90 heures — coûterait plus cher à la société si ces derniers étaient payés à salaire et travaillaient des quarts de huit heures. «On essaie d'improviser des solutions irréalistes. Nous sommes d'accord de participer à un plan de reconfigura-

tion du système, mais pas en étant les boucs émissaires», a martelé hier le Dr Gauthier.

«Ça ne nous répugne pas d'emblée le salariat, mais la rémunération à l'acte coûte moins cher à la société», a-t-il ajouté, précisant qu'en certaines circonstances le salariat était préférable.

D'autre part, le Dr Gauthier s'est gaussé de la suggestion du ministre de penser à limiter les visites chez le même médecin à une seule par jour par patient, ou de limiter le nombre de patients vu par les médecins chaque jour.

«Ce serait irréaliste d'imposer une seule visite par jour pour des patients dans le coma ou qui ont la méningite», a relancé le président de la Fédération, qui croit que, malgré les problèmes de déficit, le ministre ne peut pas contrôler la maladie.

Pour économiser des sous, les spécialistes croient plutôt que Québec doit penser, par exemple, à ce que les neurologues de garde soient à la disposition de trois hôpitaux, plutôt que d'un seul à la fois. On doit s'interroger sur le panier des services gratuits, dit le Dr Gauthier, et se demander s'il est normal que des



Jean Rochon

PHOTO ARCHIVES

examens médicaux pour envoyer les athlètes aux Jeux olympiques soient défrayés par l'État.

Le Dr Gauthier va même jusqu'à proposer de taxer les malades qui continuent à fumer, ou les obèses qui mangent trop en dépit des coûts qu'ils imposent au système de santé.

## Chef de police abattu

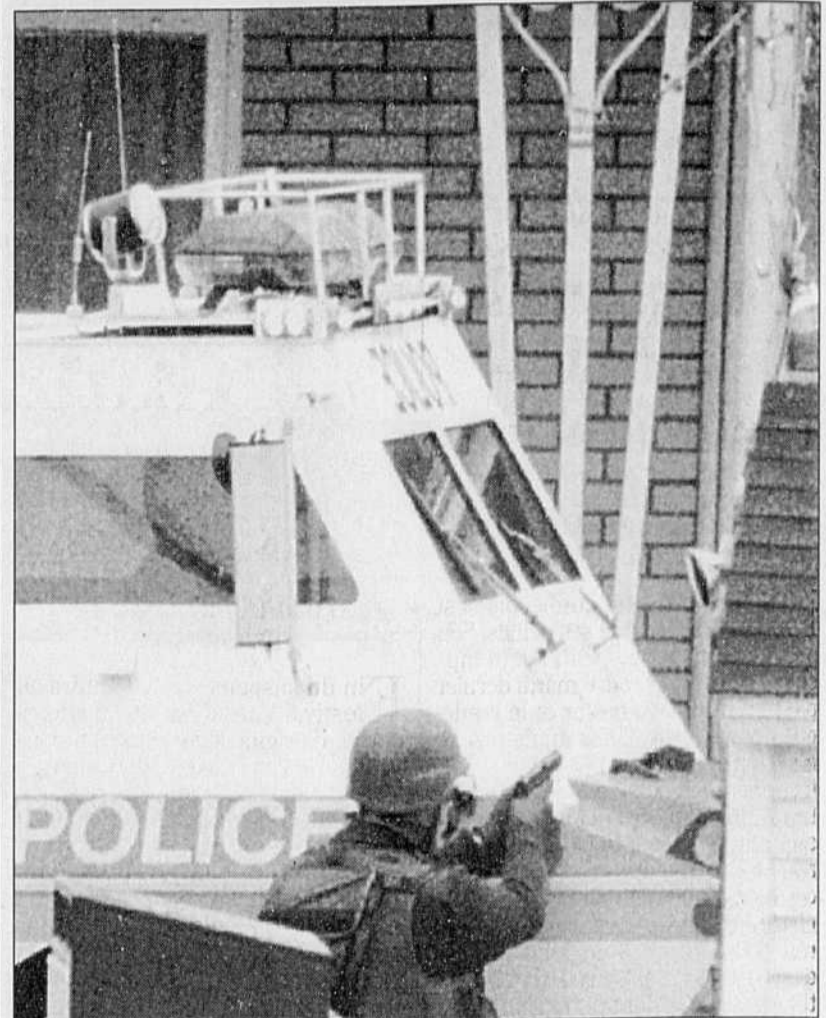


PHOTO PÉ

**LE CHEF** de la police municipale de Sainte-Marie-de-Beauce, Denis Nadeau, a été tué par balle hier matin. Le policier a été atteint d'un projectile d'arme à feu en se présentant à une résidence de la municipalité, alors qu'il répondait à une plainte pour violence conjugale reçue peu après 6h le matin. Le policier s'est écroulé devant la résidence et il a fallu deux heures avant que son corps ne soit récupéré par le Groupe tactique de la Sûreté du Québec. Le tireur, Clément Mercier, un homme d'affaires bien connu de Sainte-Marie, s'est barricadé à son domicile. Il détient son enfant de 10 ans en otage, alors que sa conjointe a réussi à fuir. Le Groupe tactique d'intervention de la Sûreté du Québec encerclé la résidence et tente d'entrer en contact avec le forcené.

Normes sur la foresterie durable

## Des écologistes s'en prennent au «maquillage vert»

LOUIS-GILLES  
FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Une cinquantaine de groupes environnementaux et autochtones canadiens, dont quatre seulement du Québec, accusent l'Association canadienne de normalisation (ACNOR) de se prêter à une opération de «maquillage du statu quo» en forêt sous le couvert de la mise au point de nouvelles normes sur la «foresterie durable».

Les groupes écologistes se sont d'ailleurs retirés du processus de mise au point de ces normes par l'ACNOR et entendent plutôt travailler, désormais, à la mise au point de normes forestières au sein d'organismes publics internationaux à caractères environnementaux, comme ceux qui ont normalisé le domaine de la santé.

Devant la virulence de la charge lancée contre son propre processus, l'ACNOR aurait décidé de surseoir momentanément à la mise au point de ces normes, a confirmé hier Paul Tétu, de l'Association des industries forestières du Québec (AIFQ).

La mise au point de normes sur la «foresterie durable» est une idée du secteur forestier canadien, dont les produits sont boycottés dans certains pays en raison de pratiques contestées comme la coupe à blanc sur de vastes échelles dans l'Est du pays — et au Québec — ainsi que l'abattage d'arbres géants sur la côte du Pacifique.

Plus d'un million de dollars ont été investis pour créer un jeu de critères d'exploitation forestière, dont le respect permettrait aux entreprises d'apposer une étiquette verte sur leurs produits.

Le comité technique de l'ACNOR, qui est responsable du projet, est composé de 32 personnes. Il se divise également entre représentants des forestiers, des gouvernements, des milieux académiques et du milieu environnemental et de la consommation. Les écologistes,

qui y ont siégé, s'en sont retirés, accusant industriels, gouvernements et chercheurs de «maquiller en vert leurs pratiques et politiques actuelles», précisait hier François Tanguay, directeur intérimaire de Greenpeace-Québec.

Le projet de normes reconnaîtrait comme des pratiques acceptables les coupes à blanc qui respectent les normes gouvernementales. Elles ne prévoient pas d'ajuster les coupes, ajoutent les groupes, aux besoins des autochtones dans les forêts qu'ils habitent. Or, ce sont justement des pratiques de ce genre, qui sont dans le collimateur des groupes depuis des années, ce qui explique leur retrait du comité de l'ACNOR chargé du projet.

### Internationalisation en vue

Leur retrait s'explique aussi par le fait que l'ACNOR s'appropriait, selon eux, à proposer à l'International Organisation of Standardisation (ISO) en juin d'internationaliser, en quelque sorte, les normes canadiennes.

Mme Tétu conteste cette version des faits. L'ACNOR, dit-elle, propose à l'ISO d'élargir son projet de normes environnementales «ISO 14 000», qui seront applicables à tous les secteurs industriels, pour mettre au point des normes particulières sur la «foresterie durable».

Si la proposition canadienne était acceptée, dit-elle, l'ISO accueillerait alors les propositions de tous les pays et de tous les groupes. Pas seulement du Canada.

Les groupes visent, de leur côté, une réforme en profondeur des pratiques forestières. Ils estiment qu'ils n'auront gain de cause que devant des organismes indépendants des acteurs économiques, gouvernementaux et académiques qui travaillent ensemble et partagent déjà les valeurs d'un système jugé dépassé. Pour leur part, les industriels ne veulent pas de ces forums, jugés peu réalistes et incapables de susciter des consensus dans leurs rangs.

## Une promotion touristique de 3,5 millions \$ pour vanter le Canada

LE DEVOIR

«Le Canada: un pays à redécouvrir.» La Commission canadienne du tourisme engagera 3,5 millions \$ dans une campagne publicitaire qui vise à encourager les Canadiens à considérer leur pays comme une destination vacances.

Lancée simultanément à Toronto et à Montréal hier, la campagne cible les Canadiens qui ont tendance à prendre leurs vacances aux États-Unis.

«Malgré la faiblesse de notre dollar, les Canadiens continuent à se rendre en grand nombre aux États-Unis, observe Judd Bucha-

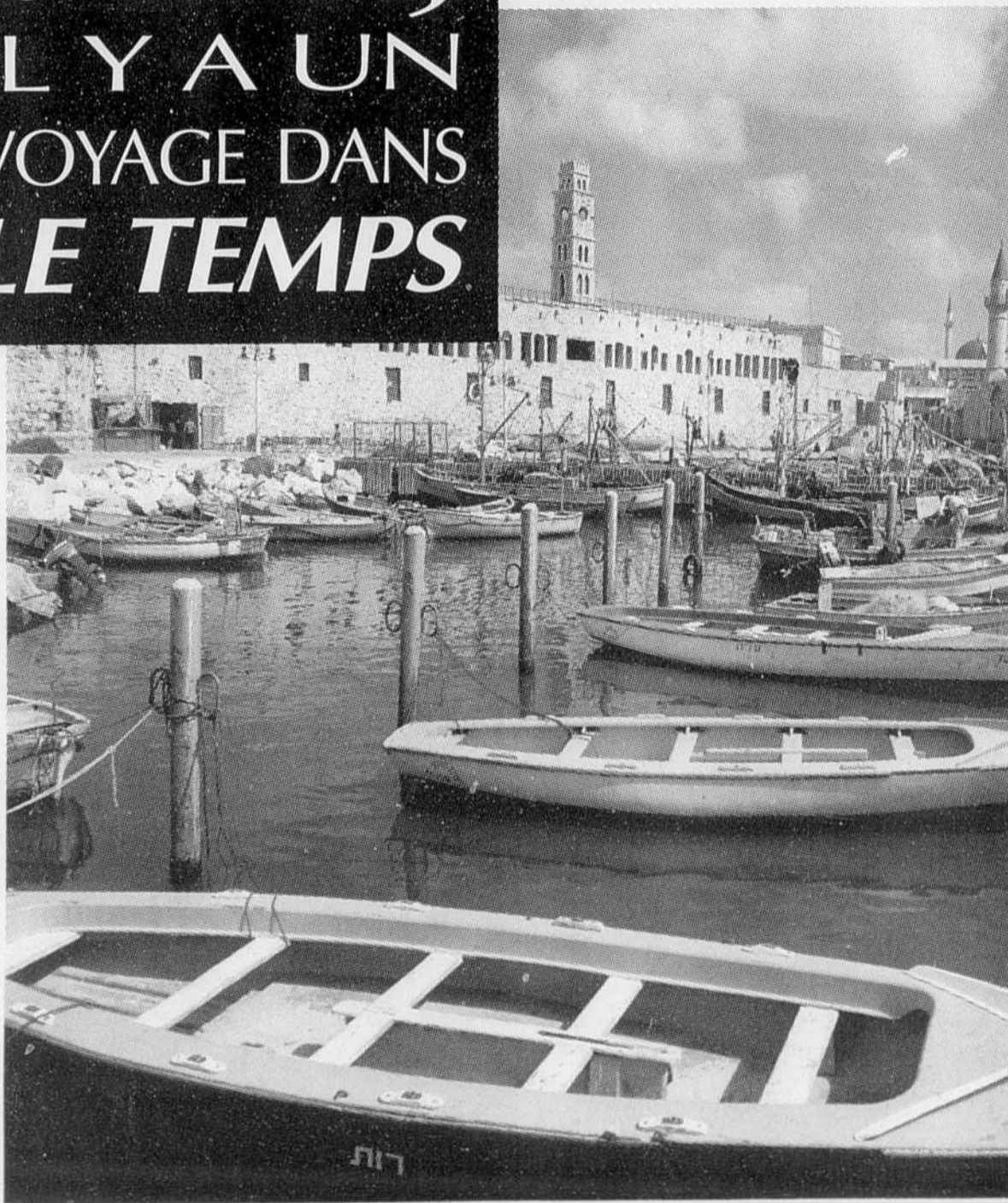
nan, président de la Commission. Ils ne sont tout simplement pas au courant des possibilités de vacances qui existent ici.»

Trois annonces différentes seront diffusées à la télévision à compter de dimanche prochain et pendant sept semaines. Un numéro 1-800 permettra au public de commander gratuitement un guide touristique.

Conçues par l'agence de publicité BCP, les annonces gravitent autour de trois thèmes: la culture et la grande ville, la nature et le plein air et l'histoire et le patrimoine.

L'organisme espère convaincre 600 000 Canadiens de prendre leurs vacances au pays.

DANS mon monde à moi, IL Y A UN VOYAGE DANS LE TEMPS



ACRE, ISRAËL

## AIR CANADA INAUGURE SES NOUVEAUX VOLS POUR TEL-AVIV

À compter du 20 juin 1995, Air Canada offrira deux vols par semaine, le dimanche et le mardi, entre Tel-Aviv et Toronto avec des correspondances pratiques de Montréal. Et vous pourrez profiter de notre tarif spécial à seulement 1 159 \$\* en service Hospitalité<sup>MD</sup>. Du 20 juin au 31 juillet 1995, vous obtiendrez le double de millage Aéroplan<sup>MD</sup> pour le vol entre Toronto et Tel-Aviv. Et pour apprécier les splendeurs d'Israël, communiquez avec votre agent de voyages pour les forfaits Hôtels et Voitures À La Carte de Vacances Air Canada. C'est le temps ou jamais pour partir en voyage à Tel-Aviv avec Air Canada.

\*Achat à l'avance requis et autres conditions s'appliquent.

AIR CANADA



POUR LE MONDE ENTIER

# LE DEVOIR MONTREAL

Projet d'agrandissement

## Heureux dénouement pour la Cinémathèque

ODILE TREMBLAY  
LE DEVOIR

La Cinémathèque québécoise est arrivée au bout de ses peines. Son projet d'agrandissement, longtemps en péril, a été approuvé mardi dernier par le Conseil du trésor et le lendemain par le conseil des ministres. Le ministère de la Culture a versé à l'institution cinéphilique le million de dollars supplémentaire qui manquait à la cagnotte pour une transaction de terrain avec la CECM. Offre qui a été acceptée par cette dernière. Hier, le ministère de la Culture, région Montréal, faisait parvenir un beau bouquet de fleurs aux employés de la Cinémathèque qui avaient tant craint pour leur avenir. *Happy end.*

On se rappelle qu'après avoir reçu l'aval du gouvernement québécois libéral en juin dernier pour un projet d'agrandissement de 13,3 millions \$, le dossier de la Cinémathèque était demeuré en flottage depuis six mois, à la faveur d'un changement de gouvernement, puis des têtes qui se succédaient au ministère de la Culture. Au cœur de l'affaire existait un différend avec la CECM qui possédait un terrain adjacent à la Cinémathèque (prévu pour l'agrandissement). La CECM en exigeait 3 millions \$ quand l'Etat ne voulait en verser que deux. Pour ce million de différence, des scénarios de relocalisation étaient envisagés, au désespoir de l'institution qui jonglait avec des problèmes de liquidités et craignait même, au début du mois, de devoir fermer boutique.

Au ministère de la Culture, on précise que les détails de l'affaire seront divulgués la semaine prochaine mais que la bonne nouvelle de l'entente conclue est confirmée.

L'immigration fait marche arrière

## Koudil arrivera dimanche

Elle accepte l'invitation de l'ambassade canadienne

ODILE TREMBLAY  
LE DEVOIR

Fin du suspense. Elle viendra au festival Vues d'Afrique, cette cinéaste d'origine algérienne à qui les agents de l'ambassade du Canada à Paris avaient refusé un visa de séjour, au début de la semaine, craignant qu'elle ne fasse une demande d'asile politique. Hafsa Zinaï Koudil, qui a démenagé en Tunisie, est condamnée à mort par les factions intégristes en Algérie. Le film qu'elle accompagne, *Le Démon au féminin*, dénonce les excès des intégristes et le sort qu'ils réservent aux femmes, en les voilant, les enfermant, les torturant.

Outrée d'avoir été traitée «comme une terroriste» par l'officier de l'immigration, Hafsa Zinaï Koudil attendait de recevoir une invitation de l'ambassade avant de s'y présenter pour une nouvelle demande de visa. Coup de fil qu'elle a bel et bien reçu jeudi soir à Paris, d'où le revirement actuel.

Au ministère de l'immigration, on affirmait qu'elle s'était présentée d'elle-même sans invitation. Mais rejointe à Paris, la cinéaste précisait hier qu'un officier de l'immigration l'avait appelée sous le coup de 20h, vendredi à Paris, en la priant de se présenter.

On lui avait déclaré que la dame qui avait jugé son dossier la première fois l'avait mal comprise. «Pendant que j'étais dans son bureau, le ministre de l'immigration Sergio Marchi a téléphoné à l'officier en insistant

pour que j'obtienne ce visa, précisait-elle. J'ai vu l'agent verdier...»

Hafsa Zinaï Koudil arrivera comme prévu, dimanche, avec les autres invités de Vues d'Afrique. La réalisatrice algérienne pourra ainsi être présente pour les projections de son film *Le Démon au féminin*, à l'horaire du festival lundi et mardi.

Le refus initial de visa avait suscité une telle levée de boucliers de la part des groupes de femmes, des partis d'opposition, de tous ceux qui militent pour les droits humains, comme des éditorialistes et journalistes de tout poil, que l'affaire Koudil prenait une dimension politique entachant les politiques d'accueil du ministère de l'immigration. «Comment demeurer insensible à un tel élan d'amitié et de soutien? demandet-elle. Je suis prête à tout laisser ici pour venir passer une semaine exaltante, en sachant que j'ai tant d'amis au Québec. Ici je me sens souvent seule. Cette solidarité-là me donne le courage de continuer mon combat avec la plume et la caméra.»

Au ministère de l'immigration, on s'est bien évidemment dit soulagé du dénouement qui satisfait tout le monde. Fatima Houda-Pepin, député de La Pinière, maghrébine d'origine et combattante pour la liberté, se déclarait hier enchantée que tant de voix se soient levées en appui à la cinéaste Koudil.

Elle espérait toutefois que cette solidarité ne s'arrête pas à ce cas précis mais constitue un appel à la résistance contre les forces qui attaquent la démocratie.

La cinéaste touchée par le mouvement de solidarité à son égard



PHOTO JACQUES NADEAU

C'est tout en musique que le festival cinématographique Vues d'Afrique a été lancé jeudi soir. Hafsa Zinaï Koudil sera finalement de la fête.

24<sup>e</sup> édition

## Du nouveau au marathon

8000 coureurs et 3000 patineurs attendus

LE DEVOIR

Le marathon de l'île de Montréal revient en force cette année avec une série d'innovations, dont un parcours pour adeptes du patin à roues alignées et une réconciliation avec la Ville de Montréal qui, enfin, accueillera les coureurs.

Les organisateurs attendent 8000 coureurs et 3000 patineurs lors de la 24<sup>e</sup> édition du marathon de l'île de Montréal qui se tiendra le 17 septembre prochain. Ils espèrent attirer 100 000 spectateurs.

Le départ du marathon se fera face au cégep Saint-Laurent, à Saint-Laurent, et l'arrivée, au Vieux-Port de Montréal.

Les marathoniens parcourront les municipalités de Saint-Laurent et Mont-Royal, puis emprunteront les rues d'Outremont où ils effectueront une montée de deux kilomètres qui commence au pont Rockland et se termine sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, au coin de la rue Stirling.

Le parcours amènera ensuite les coureurs à Montréal par le boulevard Saint-Joseph, puis dans le parc Lafontaine, le centre-ville et le Vieux-Montréal.

Les patineurs, de leur côté, devront rouler 22 kilomètres. Leur départ se fera sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine et leur arrivée, au Vieux-Port.

Les athlètes en fauteuil roulant auront avantage à être en forme cette année, puisque leur parcours compte 42,2 kilomètres. Depuis trois ans, l'épreuve qui leur était réservée ne faisait que dix kilomètres.

Le relais marathon revient sous une formule similaire, soit quatre fois plus ou moins dix kilomètres. Les jeunes auront eux aussi leur mini-course de trois kilomètres.

**LIBRAIRIE LE BOUQUIN**  
Nous vendons les publications du gouvernement du Québec:  
- lois, règlements  
- livres administratifs, techniques  
- livres d'art, etc.  
Commandes téléphoniques acceptées.  
395, Boul. Cartier, Laval  
Tél.: (514) 688-6036 Fax: (514) 688-8844  
CONCESSIONNAIRE DES PUBLICATIONS DU QUÉBEC

**NOURAIÉ**  
La plus grande sélection de tapis persans  
Tapis de qualité supérieure  
Tapis neufs, semi-antiques et antiques  
**OGILVY**  
CINQUIÈME ÉTAGE  
1307 OUEST, RUE STE-CATHERINE, MONTRÉAL (514) 842-7711 POSTE 325

**DEVENEZ PILOTE!**  
Rouveau! Session théorique le samedi  
Aéroclub de Montréal  
3800, route de l'Aéroport  
St-Hubert (Québec) Canada J3Y 8Y9  
Tél.: (514) 445-4444 Fax: (514) 445-1886  
1-800-573-4440

- Pour le plaisir, ou dans le but d'en faire une carrière
- Inscriptions en tout temps
- Formation donnée en Français ou en Anglais sur une base individuelle

Qualité et design disent tout!  
  
Joaillerie 18kt.  
**S.P. Diamant**  
JEWELS  
1355, Ave. Greene, 2<sup>e</sup> étage, Westmount, 937-4500

**Effrontée.**  
  
**Saab 900 S**  
399\$/mois (36 mois) Parmi les voitures de sa catégorie, le prix de la Saab 900S - à partir de 27 499\$ - bafoue les convenances. Évidemment, elle est équipée d'un moteur 2,3 litres à 16 soupapes, d'une boîte manuelle 5 vitesses, de zones de déformation à l'avant et à l'arrière, d'une cage de sécurité renforcée, de freins ABS aux quatre roues et de deux sacs gonflables. Ne vous attendez pas à moins de la part d'une Saab.  
LE CHOIX N° 1 À MONTRÉAL  
Venez voir notre unique salle de montre  
**SAAB de Decarie**  
5400 BOUL. DÉCARIE MONTRÉAL, 483-5555

**DES GESTES ORDINAIRES UNE ACTION EXTRAORDINAIRE**  
**ENSEIGNER**  
Bonne fête du 1<sup>er</sup> mai aux enseignantes et enseignants qui font de l'école UN PROJET DÉMOCRATIQUE  
  
Fédération des enseignantes et enseignants de commissions scolaires

# LE DEVOIR

# MONTREAL

Politique municipale

## La FTQ veut jouer un rôle d'opposition

LE DEVOIR

Les relations ne semblent pas s'améliorer entre les cols bleus de Montréal, dont le syndicat est affilié au Conseil des travailleurs et travailleuses du Montréal métropolitain-FTQ, et le maire de la ville, Pierre Bourque.

Hier, au 13<sup>e</sup> congrès du CTM-FTQ, Guy Cousineau, secrétaire général de l'organisme, a déclaré qu'«une des priorités de l'action syndicale dans la métropole, c'est de manifester une opposition vigilante et constructive à l'administration municipale du maire Pierre Bourque».

Refusant de faire porter le débat sur la négociation entre les cols bleus et l'administration municipale, M. Cousineau a beaucoup insisté sur la décision de M. Bourque, dès son

entrée au pouvoir, d'abolir les mécanismes de consultation de la population. Selon lui, les membres des syndicats travaillant sur l'île doivent travailler à la démocratisation de la vie municipale.

Le CMT-FTQ a par ailleurs pour objectif de raviver la ferveur syndicale, tout en adaptant la lutte syndicale à la société moderne, on fait savoir ses représentants. Pour prévenir les mises à pied massives dans les entreprises, le CMT-FTQ a donc conçu un guide d'analyse permettant de déceler les signes précurseurs de telles mises à pied, et de créer de façon préventive, les comités de protection de la main d'oeuvre.

M. Cousineau quittait par ailleurs cette semaine son poste de secrétaire général au CTM-FTQ après 14 ans de service.

## Place aux Grands Montréalais

LE DEVOIR

La cantatrice Colette Boky, l'homme d'affaires Benoît Benoit et l'ancien joueur de baseball Claude Raymond ont été honorés, hier soir à Saint-Hyacinthe, par l'Académie des Grands Montréalais.

L'Académie des Grands Montréalais, fondée en 1990, vise à développer un sentiment d'appartenance régionale. Plus de 600 personnes ont assisté au gala annuel d'hier soir, un record.

«C'est un événement à caractère social qui sert à faire en sorte que les gens se parlent, explique Paul Leduc, président et fondateur de l'Académie. Ça fonctionne incontestablement, d'après nos analyses», souligne-t-il.

Ainsi, Colette Boky, qui habite Longueuil, est une cantatrice d'envergure internationale. Elle a chanté dans toute l'Europe et aux États-Unis. Elle enseigne en même temps

l'art vocal à l'Université du Québec à Montréal. L'ancien joueur de baseball Claude Raymond, qui habite Saint-Luc, a été le premier Québécois et le premier Canadien à faire carrière dans les ligues de baseball professionnel.

Il est également connu pour sa carrière d'analyste sportif. L'homme d'affaires Benoît Benoit, âgé de 89 ans, a présidé le Groupe Commerce pendant 25 ans.

Aujourd'hui, la maison de Saint-Hyacinthe qui porte son nom offre 200 repas par jours à des démunis.

Le président de l'Académie des Grands Montréalais compte sur le gala et le prestige des personnalités honorées pour donner envie aux jeunes de rester dans la région ou de s'y établir.

«Le gala vise à souligner l'excellence en Montréal, par exemple, dit-il, en montrant aux jeunes où elle loge et en leur apportant des modèles.»

Allocations de grève

## Le syndicat paie des cols bleus auxiliaires pour effectuer du piquetage

KATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

Des cols bleus auxiliaires, dont la Ville de Montréal ne réclame pas les services, bénéficient d'allocations de grève pour leur participation à du piquetage.

Le vice-président du syndicat des cols bleus, Michel Fontaine, a confirmé hier cette information après que la représentante du *Devoir* eut reçu à sa résidence la semaine dernière, une enveloppe avec l'entête syndicale, sans le nom du destinataire et sans timbre. L'enveloppe, ouverte devant un témoin, contenait un chèque au montant de 190 \$ destinée à une col bleue auxiliaire qui a manifesté en mars dernier devant le Biodôme.

Les allocations de grève correspondent normalement à environ 15 \$ par jour de piquetage, explique M. Fontaine. Selon les indications de la Ville, des piquets de grève ont été dressés quelques jours en mars devant le Biodôme, durant le week-end de Pâques devant le garage d'où par-

taient les cadres devenus temporairement éboueurs, ainsi que de façon inconstante pendant les week-ends devant le Jardin botanique.

A cette aide financière, exonérée d'impôt, s'ajoute un soutien également financier, appelé dépannage, que le syndicat accorde à ses membres dans le besoin. Selon M. Fontaine, il s'agit de dons. «Il y a des gens qui n'ont pas de travail, qui ont épuisé leurs prestations d'assurance-chômage, qui n'ont pas été rappelés par la Ville de Montréal et qui, pour une raison ou pour une autre, sont mal pris. Ça n'arrive pas à toutes les semaines, le dépannage», affirme le porte-parole syndical.

A Revenu Canada, on souligne que sous forme de prêt, cette aide n'est pas imposable contrairement aux dons. «S'il y a des programmes d'aide qui sont mis sur pied par le syndicat, qui sont un petit peu en parallèle avec le gouvernement, (...) moi je pense que c'est quelque chose qui est tout à l'honneur de la section locale 301», soutient Michel Fontaine.

Par ailleurs, ce dernier s'est montré peu loquace concernant le dépôt jeudi d'une contre-proposition à la Ville de Montréal. La présidente du comité exécutif, Noushig Eloyan, n'est pas enthousiaste face au nouveau document. «Il y a très peu d'ouverture, sinon sur la violence. Et c'était grand temps que le syndicat se prononce là-dessus. Les cols bleus nous ont déposé leur interprétation de notre proposition du début avril. Dans le fond, il n'y a pas grand chose de nouveau là-dedans», commente Mme Eloyan.

En outre, cette dernière n'a pas hésité à parler d'absence de démocratie au syndicat des cols bleus à la suite d'un reportage diffusé jeudi par Radio-Canada où un représentant syndical faisait pression sur les membres présents pour qu'ils se taisent devant le journaliste. «Les gens sont libres de s'exprimer. Mettez-vous à la place d'un col bleu qui est trahi et qui vit une campagne de désinformation. Il entend des conneries et des saletés dans les médias»,

rétorque Michel Fontaine. Dans un récent point de presse, le directeur du service du personnel, Jean Des Trois Maisons, affirmait toutefois que le syndicat des cols bleus est «très démocratique».

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ), centrale syndicale à laquelle sont affiliés les cols bleus, entend «manifester une opposition vigilante et constructive à l'administration municipale du maire Pierre Bourque». Au terme du congrès du Conseil des travailleurs du Montréal métropolitain (FTQ) qui s'est terminé hier, le secrétaire général Guy Cousineau a dénoncé l'équipe de Visi-son Montréal. «Les virages pris par la nouvelle administration nous inquiètent beaucoup. Le maire clignotait à gauche pendant sa campagne mais il a viré à droite. Le nouveau parti qui régit à l'Hôtel de Ville devrait s'appeler Visière Montréal, tellement il est centré sur lui-même et coupé des réalités des quartiers, du monde ordinaire et des salariés de la Ville», a dit M. Cousineau.

Ils appuient le projet de loi fédéral

## Les maires d'accord pour contrôler les armes à feu

ROLLANDE PARENT  
PRESSE CANADIENNE

Les maires des principales villes du Canada ont réitéré avec force leur appui, hier, au projet de loi fédéral sur le contrôle des armes à feu et tenté de faire contrepoids aux informations erronées que font circuler les groupes américains et canadiens qui y sont opposés.

Le maire de Montréal, Pierre Bourque, ainsi que la mairesse de Toronto, Barbara Hall, ont été mandatés pour présenter, le 4 mai à Ottawa, la position de la Fédération canadienne des municipalités (FCM) devant le Comité permanent sur la justice.

Lors d'une conférence de presse tenue hier dans le cadre des travaux menés par la FCM, le maire Philip Owen de Vancouver a souligné qu'il est faux de prétendre que le système d'enregistrement entraînera des coûts de 500 millions \$.

«Il est plus juste de parler plutôt de 85 millions \$ sur une période de cinq ans et de l'imposition de frais modestes aux propriétaires d'armes», a-t-il dit.

Le maire Owen a aussi soutenu qu'il était erroné de prétendre que les sportifs et les collectionneurs d'armes ne pourront plus s'adonner à leur passe-temps une fois que sera en place la loi pilotée par le ministre fédéral de la Justice, Allan Rock.

«Ces gens n'ont rien à craindre. Même si on veut leur faire croire cela, ce n'est pas le cas», a-t-il assuré. M. Owen juge qu'il est d'intérêt public que le gouvernement et les services de police disposent de moyens de savoir qui sont les gens qui stockent de grandes quantités d'armes et de munitions.

Pour sa part, le maire de Montréal a souligné l'importance de faire preu-



Pierre Bourque

ve de vigilance pour que le projet de loi se rende inchangé jusqu'à la troisième lecture.

«Nous voulons réitérer notre appui au gouvernement, d'autant qu'il y a beaucoup de publicité venant des États-Unis, de groupes de pression très puissants, qui parlent de boycotter le tourisme au Canada, et même ici à l'intérieur du Canada, dans plusieurs provinces. «Il faut être vigilant parce que des millions vont se dépenser pour essayer d'empêcher l'adoption de cette loi importante pour la sécurité des Canadiens», a-t-il fait valoir.

Aux yeux de la mairesse de Toronto, Barbara Hall, il est clair que la prolifération des armes rend les villes moins sécuritaires, met en péril la sécurité publique et la santé publique. Les 25 maires réunis à Montréal ont l'intention de proposer des ajouts au projet de loi à l'étude. Ils veulent suggérer que le gouvernement s'engage à instaurer le système d'enregistrement des armes à feu avant la fin de son présent mandat.

Lancement de deux ouvrages sur la diversité ethnique

## Les arrivants doivent accepter de se joindre à un peuple, dit Landry

Des propos «regrettables», selon Houda-Pepin

KONRAD YAKABUSKI  
LE DEVOIR

L'intégration des nouveaux arrivants doit passer par la reconnaissance de la part de ces derniers qu'ils se joignent à un peuple dont le destin se conjugue nécessairement à la souveraineté, déclare le vice-premier ministre Bernard Landry.

Soulignant le lancement, hier, de deux ouvrages traitant de la diversité ethnique et religieuse du Québec, M. Landry a invité les communautés culturelles à amorcer, à partir de ces ouvrages, «une réflexion» sur leur rôle dans la société québécoise.

Cette réflexion, a poursuivi le vice-premier ministre, se baserait sur le concept que les Québécois forment un peuple, dont le destin ne saura jamais éclipser «si le Québec, comme le dit formellement la Constitution de 1982, est une simple province. Les gens qui sont ici, depuis quatre siècles ou depuis quatre mois, doivent comprendre cette réalité».

Mais M. Landry, également ministre des Affaires internationales, de l'Immigration et des Communautés culturelles (MAICC), a aussitôt insisté pour dire que ce projet national ne se fonde aucunement sur le sang — comme en témoignent les deux ouvrages en question, qui répertorient des données sur les 85 communautés ethniques et sur plus de 20 religions présentes au Québec.

«Il y a encore des démocraties respectables (...) qui fondent l'adhésion à leur nation sur la loi du stock. Le Québec ne fait pas cela, a-t-il affirmé. Le Québec a choisi l'adhésion par la présence physique sur le sol et la présence du cœur et de l'affectivité dans la construction d'une culture publique commune.»

Bien que ces deux ouvrages du MAICC contribuent à faire connaître aux Québécois de toute origine la composition pluriethnique du Québec, «nulle communauté ne se bâtit uniquement sur l'adhésion "intellectuelle"; il faut le cœur et l'adhésion des sentiments». Il s'agit d'un message que M. Landry réitère de plus en plus depuis quelques semaines dans ses multiples incursions dans les milieux ethniques montréalais, et qui

semble avoir pour but d'émousser la prétendue aversion traditionnelle des communautés culturelles pour le projet souverainiste. Le vice-premier ministre concède que ce message passe mieux auprès des nouveaux arrivants, objets de la francisation, que chez les communautés culturelles enracinées au Québec depuis plusieurs décennies.

«C'est paradoxal, mais les communautés nouvellement arrivées ont mieux assimilé le modèle québécois. C'est le Québec de la loi 101 qui a changé le paysage. On ne peut pas en vouloir à des gens de ne pas avoir reçu un signal que nous n'avons pas donné», a-t-il souligné plus tard lors d'un point de presse.

Si les propos de M. Landry n'ont pas fait des vagues auprès de quelque cent invités, pour la plupart issus des communautés culturelles, la critique libérale en matière d'immigration, Fatima Houda-Pepin, les a qualifiés de «regrettables» et s'est formalisée de la saveur politique du message. Bien que les libéraux favorisent la francisation des nouveaux arrivants — ils étaient après tout les auteurs de l'énoncé de politique de 1990 qui a privilégié cet objectif — il serait «une erreur stratégique» d'y introduire une dimension politique.

«Le rapprochement ne peut se faire à partir de l'option souverainiste parce que l'option souverainiste est une option qui divise les Québécois, a fait valoir la députée de La Pinière, présente au lancement d'hier. Le rapprochement, il faut qu'il se fasse sur des bases neutres ou la dimension politique, et surtout partisane, n'est pas présente.»

Quant aux ouvrages, il s'agit d'une part, d'une deuxième édition de *Profil des communautés culturelles du Québec*, mise à jour à partir des données du recensement de 1991. La publication de 654 pages, une collaboration entre le MAICC et la Ville de Montréal, est disponible aux Publications du Québec au prix de 39,95 \$.

Le deuxième ouvrage, *Profil des principaux groupes religieux du Québec*, est une œuvre inédite, publiée uniquement par le MAICC. Cette publication se vend au prix de 16,95 \$.

PREMIÈRE COMMUNION • CONFIRMATION • ORDINATION

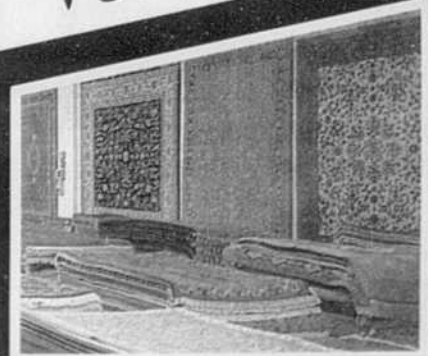
Demandez nos suggestions cadeaux au moment d'offrir un présent lors de ces grandes occasions

Desmarais Robitaille  
60 ouest, rue Notre-Dame  
Montréal, Qc H2Y 156  
(514) 845-3194  
Au service de la liturgie depuis 1909

Aban tapis persan  
fermera bientôt sa galerie  
de la rue Sherbrooke  
à Montréal

Aucune offre raisonnable refusée

## Vente de fermeture



Gigantesque vente de multi-millions de dollars  
Pour la dernière fois, achetez directement chez  
Aban tapis persan!  
La plus grande collection au Canada de tapis persans noués à la main de qualité individuellement sélectionnés.

- Ne manquez pas cette offre d'une durée limitée

Tout l'inventaire de notre salle d'exposition de 6000 pi<sup>2</sup> doit être vendu  
Plusieurs articles liquidés sous le prix coûtant  
Nous garantissons qualité, choix et les meilleurs prix sur le marché.

Tout doit être liquidé

aban TAPIS PERSANS 1600, rue Sherbrooke ouest  
Montréal, Québec  
Tél. : 933-3231

LUNDI ET DIMANCHE de 11 h à 18 h  
JEUDI ET VENDREDI de 10 h à 20 h  
MARDI, MERCREDI ET SAMEDI de 10 h à 18 h

Dernières semaines!

Faites vite  
Obtenez la meilleure sélection 1<sup>er</sup> arrivé, 1<sup>er</sup> servi!

## SOYEZ TOUS DEUX MAÎTRES DE VOTRE TEMPS!



La montre Swiss Army Officer est offerte en deux grandeurs. Chaque montre est en acier inoxydable avec fini mat et brillant. Mouvement suisse à quartz. Cadran net et facile à lire. Calendrier. Résistance à l'eau à 330 pieds. Bracelet aussi disponible en cuir.

J. Omer Roy & Fils Ltée  
1658, av. du Mont-Royal Est (514) 527-2951

Lidco Patronné par la RÉPUBLIQUE DU CHILI  
Direction culturelle du Ministère des Affaires Étrangères - Ambassade du Chili à Ottawa - Consulat général à Montréal

## BALLET FOLKLORIQUE DU CHILI

lundi le 8 mai 1995 à 20h

Billets/tickets: 14 \$ - 16 \$ - 25 \$ et 30 \$ + taxes + frais de service, en vente/on sale:

Théâtre St-Denis 1 1594 rue St-Denis Renseignements: 849-4211 Achats téléphoniques: 700-1111 (à l'usage de service)

## • LES ACTUALITÉS •

États généraux sur l'Éducation

### Garon réitère son optimisme en une école de qualité

Québec (PC) — Après le discours choc de Pierre Bourgault sur «la détérioration» de l'école, jeudi, l'Association des cadres des collèges a eu droit, hier midi, à des propos plus modérés et beaucoup plus optimistes de la part du ministre de l'Éducation Jean Garon, sur l'état actuel et l'avenir de notre système d'éducation.

Il a fondé son optimisme en majeure partie sur les résultats des états généraux de l'Éducation qui doivent durer environ un an. «Je demeure convaincu que si les gens continuent [de réfléchir ainsi sur l'éducation], la société québécoise va péter le feu dans un an, l'enthousiasme sera revenu et les gens du monde de l'éducation sauront montrer ce qu'ils peuvent faire pour assurer l'avenir», a dit le ministre au dîner de clôture du colloque de deux jours de l'Association.

M. Garon est le premier à reconnaître que l'école n'est pas parfaite, que le système de l'éducation doit subir un sérieux coup de barre mais il n'est pas prêt à le condamner.

Les états généraux devraient permettre d'évaluer la situation et de trouver une réponse à la question «en quoi l'école doit-elle changer?» en plus d'établir des perspectives d'avenir du mode d'enseignement.

M. Garon n'a pas fait d'allusions

aux critiques très sévères de son collègue souverainiste Pierre Bourgault qui a qualifié l'école de «fourre-tout» et où on ne cherche pas à faire des enfants de bons citoyens «mais plutôt des consommateurs qui travaillent avec la seule idée de s'acheter un char».

#### Le goût de réussir

Le ministre a toutefois reconnu implicitement certaines des remarques de M. Bourgault en affirmant que l'école doit devenir un lieu stimulant où le jeune doit avoir le sentiment de donner le meilleur de lui-même et le goût de réussir, d'apprendre. «Il ne faudrait pas que les jeunes s'imaginent qu'ils se surpasseront ou performeront plus tard dans la vie s'ils ont passé leur temps à flâner à l'école.»

M. Garon a insisté, au chapitre de l'orientation que devrait prendre l'école, sur une bonne collaboration avec les entreprises afin de s'assurer que la formation que recevra l'étudiant pourra être utile en arrivant sur le marché du travail.

Il accorde une importance capitale à la compétence de la main-d'œuvre mais le ministre n'a pas soufflé mot du projet de faire porter par les entreprises une partie du coût de la formation de la main-d'œuvre «même si l'entreprise bénéficie au premier chef d'une bonne formation de la main-d'œuvre».



PHOTO ARCHIVES

Jean Garon insiste sur les efforts que devront aussi fournir les étudiants.

À l'avenir, a expliqué le ministre, il faudrait peut-être développer le concept école-développement régional-entreprises et reconnaître que l'école a un rôle à jouer auprès de l'entreprise.

## La rivière du Nord risque d'être défigurée par Transports Québec

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

Le ministère québécois des Transports veut construire à coup de millions une bretelle d'autoroute, en plus d'une voie de circulation de 2,6 km et même un pont sur une des portions les plus belles de la rivière du Nord, à proximité de Saint-Jérôme, au profit de spéculateurs locaux et de la société Cascades, d'un des fleurons de Québec Inc.

C'est ce qu'affirme l'Association professionnelle des ingénieurs du gouvernement du Québec (APIGQ) dans la demande d'audiences publiques qu'elle a fait parvenir hier au ministre de l'Environnement et de la Faune (MEF), Jacques Brassard. L'APIGQ souligne d'ailleurs les nombreuses faiblesses de ce document que le MEF a pourtant jugé conforme à ses directives environnementales.

L'APIGQ, qui a fouillé l'étude d'impacts du ministère des Transports, affirme que ce projet détruira un site d'une «richesse exceptionnelle», susceptible de valoir à ce tronçon de la rivière un statut de parc régional. Globalement, disent les ingénieurs gouvernementaux, il s'agit là d'une «attribution de fonds publics en faveur, essentiellement, d'intérêts privés alors que ces montants pourraient être utilisés plus judicieusement à des fins plus compatibles avec le but du programme d'infrastructures, soit la restauration d'ouvrages municipaux défectueux ou la construction d'ouvrages structurants».

Un autre projet, qui échappe celui-là à toute évaluation publique de ses impacts, soit la mini-centrale hydroélectrique de Mont-Rolland, risque fort d'ajouter ses séquelles au projet de pont.

Selon les ingénieurs gouvernementaux, la rivière du Nord a d'autant plus d'attraits pour le public que son assainissement est pratiquement terminé en amont de Saint-Jérôme, «d'où, disent-ils, l'intérêt de donner

accès à la rivière aux citoyens pour qu'ils profitent, enfin, de leur investissement».

Le président de l'APIGQ, Gaétan Lefebvre, signale au ministre que son ministère est si peu capable de prendre ses distances des promoteurs qu'il aurait récemment interdit à son personnel de se rendre inspecter le site où sera construit le pont proposé par les Transports et celui de la future centrale hydro-électrique du Mont-Rolland. Il s'agit d'un des 69 projets de mini-centrales du programme de production privée d'Hydro-Québec, dont les citoyens ne pourront obtenir un examen public en vertu de règles obsolètes en matière d'évaluation environnementale.

Les ingénieurs gouvernementaux disent n'avoir trouvé aucune justification valable dans l'étude d'impacts des Transports. Aucune alternative, disent-ils, n'a été proposée aux problèmes de circulation. L'étude d'impacts ne fournit aucun coût pour ce projet, comme si aucune étude de rentabilité n'avait été réalisée, écrit M. Lefebvre.

Ce dernier se surprend que le MEF ait autorisé comme complète une étude d'impact si incomplète qu'elle ne fournit aucune comparaison économique des variantes proposées.

«Dans les faits, écrit M. Lefebvre, les principaux bénéficiaires de ce projet s'avèreront les développeurs et promoteurs locaux, notamment les propriétaires des immenses terrains à développer aux environs, ainsi que la compagnie Cascades, dont l'usine située à quelques centaines de mètres des ouvrages prévus se trouvera directement reliée à l'autoroute des Laurentides».

Le président de l'APIGQ termine sa lettre en mettant en contradiction les énoncés politiques du ministre des Transports, Jacques Léonard, qui affirme vouloir limiter le phénomène de l'étalement urbain, et qui présente dans ce cas-ci une solution «inappropriée en ce qui a trait à l'aménagement du territoire».

## Culottée.



Saab 900 S

399\$/mois\*  
(36 mois)

Peu importe l'angle que vous prenez pour aborder la Saab 900 S, une évidence s'impose, elle est beaucoup moins chère que vous ne

le pensiez: à partir de 27 499\$. Et c'est sans compter les rétroviseurs chauffants télécommandés, la ventilation filtrée, le système antivol télécommandé, les sièges avant chauffants, les lave/essuie-phares et beaucoup d'espace de rangement. Ne vous attendez pas à moins de la part d'une Saab.



\* Paiements basés sur un bail de location de 36 mois selon le PDSF de la Saab 900 S 1995. Transport, taxes de vente et immatriculation en sus. Montant initial de 4 075 \$ ou échange équivalent, premier paiement de 299 \$ et dépôt de garantie remboursable de 475 \$ requis à la signature du contrat. OPTION PRIX: 14 055 \$ frais de 5 \$ par kilomètre applicables après 72 000 km. Sujet à l'approbation du crédit.

LE CHOIX N° 1 À MONTRÉAL

Venez voir notre unique salle de montre

**SAAB de Decarie**

5400 BOUL. DÉCARIE MONTRÉAL, 483-5555

**Laissez la nature vous séduire**

**Le goût distinctif et raffiné des bières Boréale est le résultat du mariage de quatre ingrédients soigneusement harmonisés: orge malté, houblon, levure et eau.**

**Aucun additif ni agent de conservation n'entrent dans la fabrication de ces bières haut de gamme.**

DU MOULIN **NORD** est

## ...ACHETER EN VILLE, c'est payant!

Montréal offre un nouveau congé de taxes à tout acheteur de maisons neuves: trois ans au centre-ville, deux ans ailleurs à Montréal.

Obtenez une subvention allant jusqu'à 10 000 \$. Renseignements: 872-0581

Ville de Montréal

HABITER EN VILLE

Un rêve  
Montréalaisable

## • LES ACTUALITÉS •

# Explosion dans la troisième ville sud-coréenne: 103 morts

*La moitié des victimes étaient des enfants*

Taegu (AFP) — Plus de la moitié des 103 personnes tuées dans l'explosion due au gaz survenue hier sur le chantier du métro de la ville de Taegu (sud), étaient des enfants qui se rendaient à l'école, selon un bilan officiel qui pourrait s'alourdir dramatiquement selon les autorités locales.

Selon un communiqué du ministère de l'Éducation, les 60 enfants qui sont morts étaient sur le chemin de l'école quand l'explosion les a fauchés vendredi, à 7h50 locales, une heure de grand passage. Cent quatre vingt dix autres personnes ont été blessées, selon des chiffres délivrés par les autorités municipales.

L'École secondaire de jeunes gens de Taegu a confirmé de son côté que dix de ses élèves ont été tués et 91 portés disparus.

À la tombée de la nuit, les secouristes travaillaient encore frénétiquement pour tenter de retrouver d'autres victimes de cette explosion la plus meurtrière que la Corée du Sud ait connue en temps de paix.

«Je n'ai jamais vu pareille chose de ma vie. C'est comme une zone dévastée par des bombardements», a indiqué un policier joint au téléphone par l'AFP.

La colère et le chagrin gagnent la population de Taegu, troisième ville du pays, alors que les familles endeuillées laissent éclater leur peine devant la morgue où sont amenés les corps et que des habitants furieux maudissent l'absence de mesures de sécurité qui, selon eux, a provoqué l'accident, rapporte un photographe de l'AFP présent sur place.

Cette catastrophe serait, selon la police, due à une erreur humaine, des ouvriers ayant percé accidentellement avec une excavatrice une canalisation de gaz urbain. Le

gaz qui s'échappait a pris feu au contact d'un chalumeau.

Le souffle de l'explosion a été si violent qu'il a projeté à près de 50 m de haut, comme s'il s'agissait d'allumettes, des plaques et des poutres d'acier, qui sont retombées sur des véhicules remplis de personnes se rendant au travail, ont raconté des témoins.

Quatre immeubles ont été détruits par l'explosion et les flammes et 10 autres endommagés. Plus d'un millier d'habitants ont fui le quartier dévasté, selon des témoins.

Des dizaines de voitures ont plongé dans le vide lorsqu'une route temporaire en acier qui surplombait le chantier a été soufflée.

Un autobus a été entièrement brûlé: on ignore combien de personnes se trouvaient à bord. Un autre bus bondé a été littéralement écrasé par les débris d'acier qui tombaient.

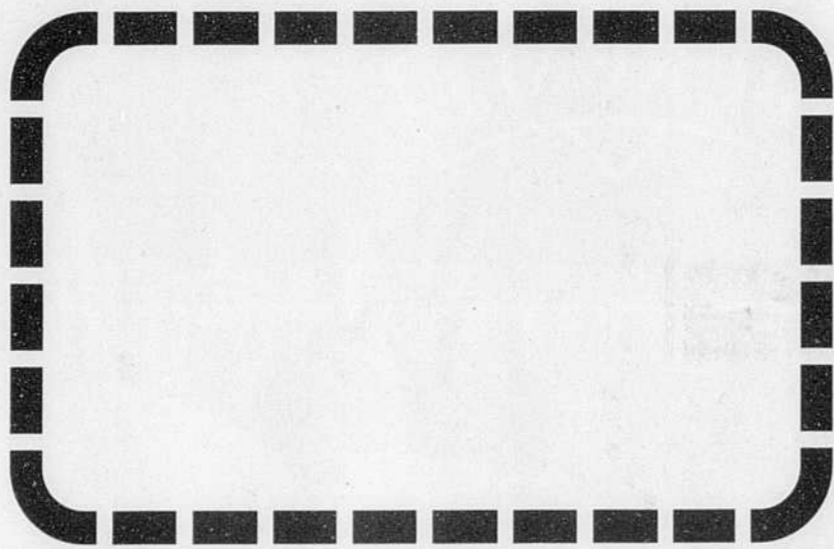
L'explosion a arraché 20 poteaux électriques et crevé la plupart des conduites d'eau de la zone, provoquant une inondation qui gêne les secouristes. On pouvait apercevoir des corps calcinés flotter sur l'eau.

Des reportages télévisés indiquent que de nombreux blessés ont été hospitalisés dans un état critique et montrent des scènes de mères éplorées qui s'évanouissent en lisant le nom de leurs enfants sur les listes des personnes décédées placardées sur les murs de la morgue et complétées à la main à mesure que le bilan s'alourdit.

«J'attendais à un feu rouge quand j'ai entendu l'explosion. J'ai vu alors un immense nuage de poussière et d'autres voitures projetées en l'air. Juste après, le conducteur de la voiture qui était devant moi a été écrasé par une poutre en acier», raconte Lee Ju-Chang, un employé de 31 ans.



PHOTO AP  
Les secouristes transportent une femme en direction de l'hôpital de Taegu (Corée) où une explosion de gaz, dans le métro en construction, a tué hier matin une centaine de personnes — des enfants en majorité — et a causé des blessures à 160 autres. La route temporaire faite de plaques d'acier a été soufflée dans les airs et le cratère creusé par la déflagration a fait plonger dans le vide plusieurs dizaines de véhicules qui se trouvaient à en pleine heure de pointe. Cette explosion est l'une des plus meurtrières de ces dix dernières années.



*Pour découvrir la nouvelle allure  
de votre **permis de conduire**,  
attendez l'avis de renouvellement  
de votre carte d'assurance-maladie.*

C'est à compter du 1<sup>er</sup> mai 1995, et seulement après avoir reçu l'avis de renouvellement de leur carte d'assurance-maladie du Québec, que les conducteurs pourront obtenir le nouveau permis de conduire plastifié avec photographie.

Le remplacement des permis de conduire actuels sera étalé sur quatre ans. Entre-temps, le permis de conduire en papier demeure valide.

C'est le prochain avis de renouvellement de votre carte d'assurance-maladie qui vous permettra d'obtenir à la fois le permis de conduire et la carte d'assurance-maladie du Québec. Lisez-le attentivement pour bien comprendre la démarche à suivre.

**Pour mieux vous servir : une démarche, deux cartes !**



### ◆ MAISONS D'ENSEIGNEMENT ◆

*Le Canada possède la première  
École de cuisine et  
de pâtisserie  
Le Cordon Bleu de Paris*



Administré et géré par  
**Le Cordon Bleu de Paris**  
Tous les cours sont donnés par des  
chefs FRANÇAIS  
**PROGRAMME DÉBUTANT LE**

**4 juillet 1995**

Les candidats qui auront obtenu  
leur diplôme en cuisine et en  
pâtisserie pourront recevoir le  
prestigieux

**Le grand diplôme**

de Paris, France

Pour de plus amples  
renseignements contactez par  
téléphone ou par écrit

**LE CORDON BLEU  
PARIS COOKING SCHOOL**  
400-1390 Prince of Wales Drive  
Ottawa, Ontario K2C 3N6  
(613) 224-8603  
Fax: (613) 224-9966



**L'ALLEMAND, ÇA S'APPREND, JA!**

Des cours intensifs débuteront  
le 9 mai 1995.

Durée: six semaines.

Cours de langue réguliers,  
de grammaire et de conversation.


Classes de jour et de soir.

Inscriptions du 1<sup>er</sup> au 5 mai 1995  
de 9 h à 18 h.

Renseignements au  
499-0159 ou 499-0918

GOETHE- INSTITUT  MONTRÉAL

418, rue Sherbrooke Est (près de Saint-Denis)  
Métro Sherbrooke, Montréal H2L 1J6

 **Lufthansa**

La ligne aérienne officielle du Goethe-Institut

**Notre engagement  
SAUVER DES VIES!**

**LA FONDATION  
DIANE HEBERT  
Pour le don d'organes**

**(514) 965-0333**

• LES ACTUALITÉS •

Vente de ses archives  
**Qu'en pense Churchill?**

Londres (AFP) — La curieuse saga de la vente des archives de Winston Churchill, le grand homme d'Etat dont l'obstination et la pugnacité ont mené les Britanniques à la victoire sur les forces du Reich, n'a pas fini de choquer en Grande-Bretagne, car elle pose des questions d'ordre moral.

Le petit-fils de Churchill, un député conservateur qui porte le même nom que le grand homme et est le principal bénéficiaire de la vente à l'Etat de ces archives pour 21 millions de dollars, se défend des critiques venues de toutes parts en assurant que c'est son grand-père qui souhaitait que «ses héritiers puissent bénéficier du labeur de toute une vie».

Winston Churchill junior, qui est le fils de Pamela Harriman, ambassadeur des Etats-Unis à Paris, fait valoir qu'il a vendu ces «archives personnelles» à l'Etat pour 12,5 millions de livres alors que s'il était passé par des maisons d'enchères, elles auraient pu facilement atteindre 25 millions de livres. L'affaire n'est pas si simple. D'abord, et bien que le premier ministre John Major ait assuré jeudi aux Communes qu'il ne s'agissait que de documents personnels, M. Ian Montrose, un membre de la Fondation des Archives de Churchill, a dit que la vente portait sur toute une «variété de documents». «Il n'y a pas une boîte qui contient les papiers privés et une autre le reste. Tout est lié dans une sorte d'impossible tapisserie, et personne ne pourrait séparer les uns des autres sans casser l'intégrité des archives».

Depuis deux ans, l'attorney general a mené campagne pour que les documents soient du domaine public.

Or, il semble qu'aux termes de l'acquisition, le copyright sur tout le matériel vendu à l'Etat demeure propriété de la famille Churchill pour les 20 prochaines années. Ce qui signifie que chaque fois qu'un historien, un média, ou un fabricant de CD-Rom voudra utiliser un document, il devra payer des royalties à la famille Churchill.

C'est Churchill lui-même qui avait mis sur pied la Fondation en 1946, alors qu'il était pratiquement ruiné, et pour que sa famille puisse subsister dignement. Ses papiers étaient donnés à la Fondation et un contrat était signé avec un éditeur pour qu'un auteur puisse écrire son histoire.

Le *Daily Telegraph* était devenu l'éditeur et avait pris Winston Churchill lui-même comme auteur pour qu'il écrive ses mémoires.

Neuf jours après l'attentat d'Oklahoma City  
**La chasse au «deuxième homme» est relancée**

El Reno (AFP) — La crainte que le complice de Timothy McVeigh, inculpé de l'attentat d'Oklahoma City, puisse commettre d'autres attaques, a relancé la chasse au «deuxième homme» à travers tous les Etats-Unis.

Neuf jours après l'explosion de la voiture piégée qui a fait jusqu'à présent 107 morts et 89 disparus, toutes les polices américaines tentaient de retrouver la trace de «Monsieur X numéro 2», que des témoins ont vu en compagnie de McVeigh le jour de l'attentat.

«La tâche première» du FBI est de retrouver le deuxième suspect «en vue d'éviter un autre attentat à la bombe», a souligné un responsable de la Sureté fédérale John Hershey.

Selon le journal *Star-Telegram* de Fort Worth (Texas), les enquêteurs ont découvert des notes personnelles indiquant que McVeigh et ses complices avaient envisagé de faire sauter simultanément trois bombes à Oklahoma City, Phoenix (Arizona) et Omaha (Nebraska).

Le portrait-robot du suspect en fuite a été diffusé à travers tout le pays et à l'étranger, mais pour le moment les enquêteurs affirment n'avoir aucune piste, ce qui donne crédit à l'hypothèse selon laquelle le deuxième homme aurait pu être pulvérisé lors de la déflagration de la bombe. Selon les enquêteurs, la camionnette transportant l'engin explosif

qui a servi à l'attentat contre l'immeuble fédéral d'Oklahoma City, avait été louée par deux suspects à Junction City (Kansas).

Jeudi, le juge fédéral Ronald Howland d'El Reno (Oklahoma) a dévoilé, en prononçant le maintien en détention sans possibilité de mise en liberté sous de l'ancien militaire de 27 ans, que l'instruction avait «un ensemble de preuves indélébiles commençant à Junction City et se terminant devant la porte d'entrée de l'immeuble Alfred Murrh» à Oklahoma City.

**Le FBI craint un autre attentat à la bombe**

M. Hershey a indiqué lors de la comparution que des traces de substances explosives avaient été retrouvées sur les vêtements de McVeigh et que deux témoins affirmaient avoir aperçu le suspect dans une voiture de couleur jaune (couleur de la camionnette de location) devant l'immeuble fédéral peu avant la déflagration.

Timothy McVeigh, qui se considère comme un «prisonnier de guerre» du gouvernement américain, est apparu sans remords et «impassible» lors de sa comparution de près de quatre heures à la prison fédérale d'El Reno, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest d'Oklahoma City.

Le mobile de l'attentat conduit aux thèses des milices para-militaires américaines, qui accusent le gouvernement fédéral de chercher à désarmer le «peuple américain», pour imposer sans résistance un gouverne-

ment des Nations unies dans le cadre d'un «Nouvel Ordre Mondial».

L'attentat contre le bâtiment de neuf étages, qui abritait plusieurs services fédéraux ainsi qu'une garderie, a apparemment été commis pour venger la mort le 19 avril 1993, de plus de 80 membres de la secte des Davidiens de David Koresh près de Waco, dans le Texas, au moment de l'assaut donné par le FBI et l'ATF, le Bureau des Alcools, Tabacs et Armes à feu.

Les frères Terry et James Nichols, proches de la Milice du Michigan, ont été inculpés de possession d'explosifs, du même genre que celui utilisé à Oklahoma City.

L'horreur suscitée par les images des étages effondrés qui ont écrasé environ 200 des occupants de l'immeuble, dont au moins 15 enfants, a provoqué un requête des avocats de McVeigh qui ont demandé à être déchargés du dossier.

«Nous avons entendu, nous avons senti, nous avons vécu (cette explosion) et nous sommes témoins de cet événement», ont souligné les avocats désignés, Susan Otto et John Coyle. Ils devront attendre le résultat d'un appel d'offre pour trouver de nouveaux défenseurs.

Le père du suspect, William McVeigh, a publié jeudi un communiqué exprimant sa «profonde sympathie» envers les familles des victimes. «Je regrette beaucoup ce qui s'est passé et j'en suis horrifié», a-t-il écrit.

**Les Américains se méfient**

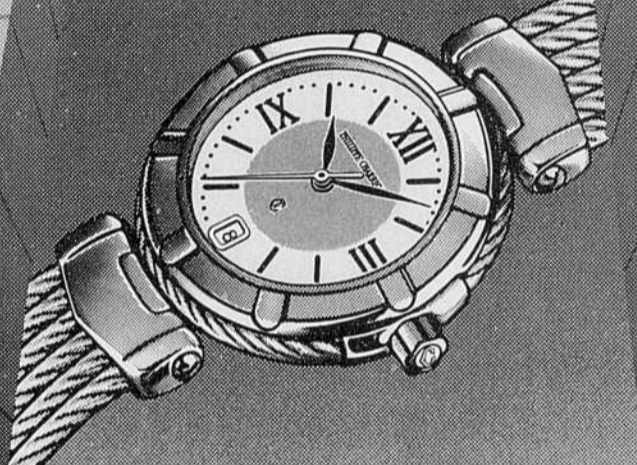
New York (AFP) — Neuf jours après l'attentat meurtrier d'Oklahoma City, 86 % des Américains estiment qu'un autre se produira dans les douze mois, et 52 % des Américains estiment que la taille de l'administration fédérale a pris des proportions inquiétantes, rejoignant l'une des thèses des milices nationalistes.

A contre-courant des projets du président Bill Clinton et du Congrès qui s'apprentent à renforcer les prérogatives du FBI, 61 % pensent que le gouvernement a déjà suffisamment de pouvoirs, selon une enquête, CNN/Time magazine publiée hier.

Par contre, M. Clinton poursuit une remontée spectaculaire dans l'opinion publique avec un taux d'approbation de son action de 60 %, 84 % des sondés estimant qu'il a parfaitement géré la crise. Alors que 60 % des personnes interrogées affirment craindre que le gouvernement n'abuse de pouvoirs supplémentaires, seulement 27 % d'entre elles estiment avoir le droit de s'armer pour résister aux autorités fédérales, comme le prônent les milices para-militaires auxquelles avaient appartenu les inculpés du complot, Timothy McVeigh et les frères Terry et James Nichols.

Quelque 21 % des Américains accordent aux milices l'appellation de «patriotes», 30 % estiment qu'elles sont bien intentionnées et 24 % (34 % parmi les hommes de race blanche) estiment avoir le droit d'acheter et de stocker des armes.

" L'art de vivre la différence "



PHILIPPE CHARRIOL

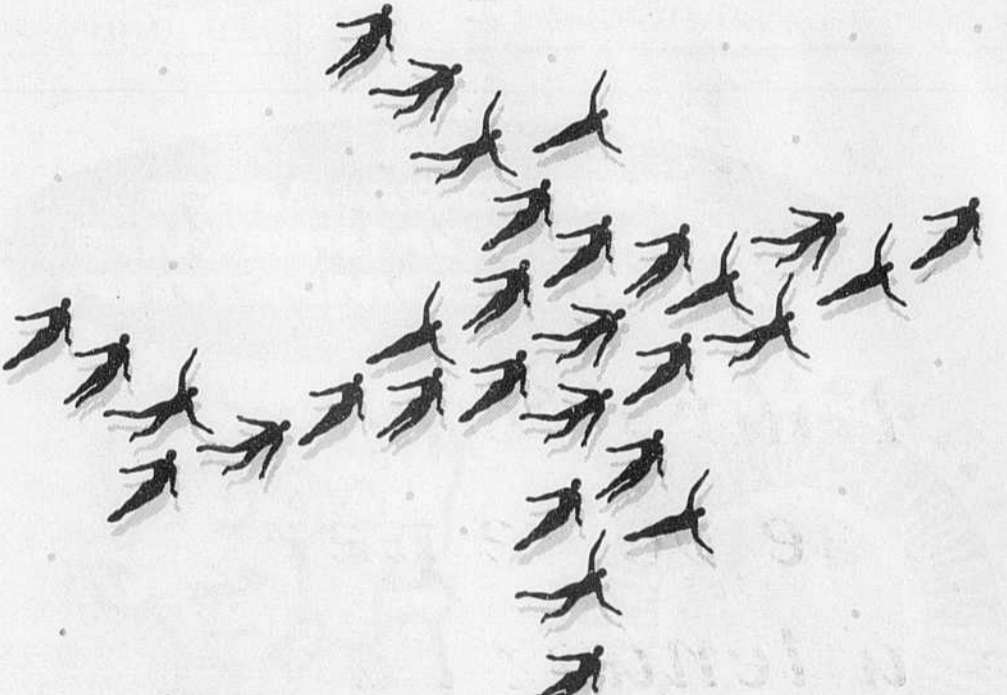
Joailleur Lou Goldberg  
1215, avenue Greene, Westmount  
Téléphone : (514) 935-4612

**Pierre Blanchette**  
Tableaux new-yorkais  
Jusqu'au 6 mai

**galeriericdevlin**


Galerie Eric Devlin  
460, Sainte-Catherine Ouest  
Espace 403  
Montréal H3B 1A7  
Tél.: 514-866-6272  
Fax: 514-866-7284  
Du mercredi au vendredi de 12 h à 18 h,  
le samedi de 12 h à 17 h  
Avec la participation  
du ministère de la Culture du Québec

**Reinhold**




**L'Exposition internationale sur l'aviation**  
Au Marché-Bonsecours, Vieux-Montréal. Dès maintenant  
NOUVELLE SOCIÉTÉ DU PALAIS DE LA CIVILISATION DE MONTRÉAL

Une présentation de Air Canada et Casino de Montréal

**AIR CANADA**  **CASINO de MONTRÉAL**

STATIONNEMENT : COMPLEXE CHAUSSÉE-GROS-DE-LERY, RUE DU CHAMP-DE-MARS (RABAIS DE 1 \$ SUR PRÉSENTATION DU BILLET DE L'EXPOSITION)



**LE DEVOIR** **le journal de montréal**

**ROLEX**  
LA REMISE DES DIPLÔMES:  
À L'HEURE DE LA FIERTÉ DES PARENTS ET DE ROLEX.

Cette journée-là est exceptionnelle pour toute la famille. C'est aussi l'événement qui mérite un cadeau remarquable et durable: une montre Rolex. À la fois, robuste et belle, fonctionnelle et fiable, elle sera gardée précieusement toute la vie et sera l'heureux souvenir de votre fierté.

Uniquement chez votre bijoutier autorisé Rolex.



**Bijouterie GAMBARD**  
Vente et service technique  
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville  
866-3876

\* Rolex, Datejust, Oyster Perpetual et Submariner sont des marques de commerce enregistrées.

# LE DEVOIR POLITIQUE

Les élections le 8 juin

## Les jeux ne sont pas faits en Ontario

Les Ontariens iront aux urnes le 8 juin, a annoncé hier, comme prévu, le premier ministre Bob Rae. La formation de ce dernier, le Nouveau Parti démocratique, part de loin derrière ses rivaux libéraux et conservateurs. Mais les sondages et analystes politiques affirment que les néo-démocrates peuvent quand même nourrir une lueur d'espoir de ne pas se voir pas balayés de la carte électorale de la province voisine.

KONRAD YAKABUSKI  
LE DEVOIR

Comme le faisait remarquer dernièrement le chroniqueur torontois Robert Fulford, les Ontariens — à peine sortis de la pire récession économique depuis les années 30 — nourrissent une certaine nostalgie bienveillante à l'égard de l'ancien premier ministre Bill Davis. Quoi que chef d'une formation soi-disant «conservatrice», le terme mais affable M. Davis a savamment occupé le centre de l'échiquier politique et a réussi à convaincre les électeurs ontariens pendant 14 ans (jusqu'en 1985) que leur destin était bien assuré par son style de gestion tranquille et pragmatique.

Qui, parmi les aspirants-premiers ministres actuels, serait plus à même de se réclamer de cette tradition politique si chère aux Ontariens? Sûre-

ment pas Mike Harris, qui, dès son ascension à la tête du Parti progressiste conservateur, a effectué un virage à droite digne du Parti réformiste et de ses confrères albertains. Pas non plus le chef libérale, Lyn McLeod, qui n'a pas su se faire connaître durant ses huit dans l'arène politique et dont le nom échappe à la moitié des électeurs qui se disent d'obédience... libérale.

Il reste Bob Rae. Ironie du sort, c'est celui qui a présidé le premier gouvernement «socialiste» de l'histoire de la province qui serait le plus dans la lignée des chefs ontariens.

«L'image de Rae est d'un type brillant et bien», souligne Jane Armstrong, vice-présidente de la maison de sondage Environics Research Ltd. Les électeurs commencent à regarder de façon plus sérieuse leurs options et ils se disent que M. Rae est probablement le plus intelligent et le

plus expérimenté des chefs.»

«L'Ontario est une province très centrée et M. Rae a offert un libéralisme plus modéré (gentler) que les libéraux. Je crois que M. Rae essaie de refaçonnner le NPD comme un parti du centre», ajoute David Langille, qui enseigne la science politique à l'Université York.

Mais le charme personnel de M. Rae serait-il suffisant pour permettre aux néo-démocrates de sauver les meubles, objectif qui demeure, pour l'instant, le seul auquel cette formation puisse prétendre? Le dernier sondage Environics, sorti le 19 avril, place le NPD en troisième position avec l'appui de 21 % des électeurs décédés. Les libéraux se la coulent douce à 51 %, alors que les conservateurs jouissent de l'appui du quart des votants.

Cela dit, Mme Armstrong fait remarquer que la vaste majorité des



Bob Rae (NPD)



Mike Harris (PC)



Lyn McLeod (PL)

électeurs, y compris ceux qui penchent vers les libéraux et le PC, affirment que leur choix n'est pas fixe. Et les 21 % que récolte le NPD constituent son meilleur score dans les sondages depuis les premiers mois de son mandat.

«Il y a quelque chose qui bouge depuis quelques semaines. Les gens que nous sondons se montrent plus généreux, plus positifs à l'égard du NPD, constate Mme Armstrong. Les gens sont moins grognons et le gou-

vernement remonte lentement la pente en ce qui a trait au taux de satisfaction des électeurs.»

Décidément, la campagne déclenchée hier sera déterminante. «Bob Rae est un magnifique "campaigner". Mme McLeod est la plus faible des trois chefs», note Guy Côté, associé principal au cabinet des relations publiques National et ancien directeur de communications de l'ancien premier ministre libéral David Peterson. «M. Rae pourra briguer les votes pendant la campagne, il n'y a aucun doute là-dessus, renchérit David Langille.

M. Rae fera essentiellement campagne sur trois thèmes. D'abord son expérience, aguerri comme il l'est après avoir dirigé l'Ontario au cours de l'une des périodes économiques les plus difficiles de son histoire. Ensuite, il dénoncera, avec un esprit de vengeance, les «injustices» que subit l'Ontario aux mains d'Ottawa, essayant de lier l'équipe de Mme McLeod à ses confrères fédéraux. Et enfin, il présentera sa formation comme la seule qui aborde les défis budgétaires de façon responsable mais «équilibrée», afin de garantir les acquis sociaux auxquels les Ontariens tiennent, tels que la gratuité des services de santé et l'accessibilité à l'éducation postsecondaire.

De ces trois thèmes, le deuxième aurait, pour la première fois, une résonance particulière chez les électeurs ontariens. Fini le temps où l'Ontario acceptait de jouer le grand frère dans l'intérêt de la fédération. «On a maintenant un Ontario qui est revendicatrice, qui pense à ses intérêts et qui a l'impression d'être exploitée» fait valoir M. Côté.

«Depuis quelques temps, lorsque nous demandons aux gens s'ils ont l'impression que l'Ontario contribue plus qu'elle ne reçoit du fédéral, la réponse est "absolument", ajoute Jane Armstrong. Il y a passablement d'amertume et un sentiment que l'Ontario perd au change.»

C'est justement sur ce thème que M. Rae a le plus mis l'accent dans son discours d'hier, comme l'a également fait son ministre des Finances, Floyd Laughren, dans le plan budgétaire qu'il a déposé jeudi.

Dans les dernières cinq années, les compressions budgétaires et les réductions de transferts fédéraux ont

privé l'Ontario de 12,4 milliards \$. Selon M. Laughren, Ottawa a plafonné ses contributions destinées à l'aide sociale à partir du moment même où le nombre d'assistés sociaux atteignait des records faramineux en Ontario. De 50 % des prestations d'aide sociale en 1990, la part d'Ottawa est passée à 29 % cette année.

Et alors que les Ontariens ne constituent que 38 % de la population canadienne, ils seront forcés d'avaler 54 % des réductions de transferts annoncées pour les prochaines années dans le dernier budget Martin.

«Notre gouvernement continuera de se battre pour obtenir sa juste part de fonds fédéraux, a tonné M. Laughren jeudi. Aucun Canadien ne devrait y perdre au change parce qu'il demeure en Ontario.»

Pour sa part, les observateurs s'attendent à ce que les libéraux et conservateurs fustigent sans cesse le bilan accablant des néo-démocrates en ce qui a trait aux finances publiques. La dette de la province a plus que doublé au cours de la régnée néo-démocrate, passant de 42 milliards \$ en 1990 à 98 milliards à la fin de l'exercice financier 1995-96. Et même si M. Laughren prévoit un déficit de 5,8 milliards \$ cette année, une forte amélioration des 12,8 milliards \$ en 1992-93, le vérificateur général de la province y trouve à redire. En effet, selon ses méthodes de calculs, le déficit sera de l'ordre de 7,9 milliards \$.

Les libéraux ont suivi les conservateurs en effectuant un virage à droite en promettant un budget équilibré et les réductions d'impôts au cours de leur premier mandat. Chez les conservateurs, qui s'inspirent de la médecine de cheval qui a tant bénéficié à Ralph Klein en Alberta, on promet de réduire les prestations d'aide sociale de 35 % et geler les dépenses dans les domaines de la santé et de l'éducation cette année. Les dépenses dites «non essentielles» seront comprimées de 20 %. Il y aura une réduction d'impôts de l'ordre de 30 % chez les particuliers.

Mais les électeurs ontariens et albertains ne se ressemblent guère, et M. Côté prédit que les conservateurs rectifieront le tir au cours de la campagne et adopteront un discours plus modéré.

**CLINIQUE CAPILLAIRE INTERNATIONALE INC.**  
& membre associé Hairfax

**INTÉGRATEUR-VOLUMATEUR**

**LA MICRO-GREFFE**

- UNE TECHNIQUE SÛRE ET EFFICACE
- UNE INTERVENTION CHIRURGICALE MINEURE
- UN RÉSULTAT PERMANENT

Céline Simard, dir. consultante

1832, Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3H 1E4 (Métro Guy) Tél.: (514) 935-6616

**CLINIQUE LE «POIDS» DE LA DIFFÉRENCE**

weight loss center      contrôle du poids

- \* Pour une approche individuelle
- \* Pour un support psychologique
- \* Pour un nouveau départ dans le contrôle de votre poids

**LA VRAIE SOLUTION...**

Céline Chabot, Thérapeute.

1832, Sherbrooke Ouest, Montréal, Qc H3H 1E4 (514) 989-1948

**Évaluation personnelle gratuite**

**LA PERFORMANCE SANS COMPROMIS À PRIX COMPÉTITIF!**

PERIODE D'ESSAI DE 30 JOURS SANS SATISFACTION OU ARGENT REMIS

**BRIDGESTONE**

**POTENZA RE 900**

- Ses trois rainures profondes permettent l'évacuation de l'eau et améliorent son efficacité sur pavé mouillé.
- Pneu de performance avec roulement très doux.
- Performance de haute qualité.
- Très bonne stabilité.
- Protection contre les risques routiers.
- COTE DE VITESSE "T"

**Sécurité... à tout prix!**

**DENTISTE      DENTUROLOGISTE**

- SERVICE DE DENTISTERIE ESTHÉTIQUE
- SERVICE DE CHIRURGIE BUCCALE ET IMPLANTS DENTAIRE (PAR SPÉCIALISTE)
- SERVICE DE PROTHÈSE SUR IMPLANT

**Dr Michel Lefort, D.M.D.**  
**Guylaine Brouillette, D.D.**

1832 Sherbrooke ouest, Montréal, Qc H3H 1E4  
tél.: 939-2600  
Métro Guy, sortie St-Mathieu

**UNIPNEU**

**PLUS DE 70 MARCHANDS À TRAVERS LE QUÉBEC**

<b>BAIE COMEAU</b> 2230, boul. LaSalle... (418) 589-4925	<b>LA TUQUE</b> 1000, boul. Ducharme... (819) 523-9562	<b>QUÉBEC (CHARLESBOURG)</b> 7540, boul. Henri-Bourassa (418) 626-1703	<b>ST-EUSTACHE</b> 197, rue de la Forge... (514) 473-2717
<b>BÉCAUCOUR</b> 16555, boul. Des Académies (819) 233-2361	<b>LAVAL (WIMONT)</b> 1664, boul. Des Laurentides (514) 668-8518	<b>QUÉBEC (ST-HENRI DE LÉVIS)</b> 147, Rte Kennedy... (418) 882-2234	<b>ST-HYACINTHE</b> 4, rue Des Émeraudes... (418) 837-2237
<b>BONAVENTURE</b> 170A, Rte 132... (418) 534-2127	<b>LAVAL (CHOMÉDEY)</b> 275, boul. Curé Labelle... (514) 682-3000	<b>QUÉBEC (ST-DAVID)</b> 4, rue Des Émeraudes... (418) 842-7685	<b>ST-JÉRÔME</b> 430, rue Lajunette O... (514) 436-4622
<b>BOUCHERVILLE</b> 96, boul. Industriel... (514) 655-4322	<b>LAVAL (STE-ROSE)</b> 171, boul. Curé-Labelle... (514) 625-4422	<b>REPENTIGNY</b> 623, rue Lavoisier... (514) 581-4390	<b>ST-MARC DES CARRIÈRES</b> 248, boul. Dussault... (418) 268-8315
<b>BROSSARD</b> 6010, boul. Taschereau (514) 445-2243	<b>LONGUEUIL</b> 1076, boul. Curé-Poirier O (514) 670-0904	<b>RIVIÈRE-DU-LOUP</b> 10, Côte St-Jacques... (418) 862-2686	<b>ST-PASCAL DE KAMOURASKA</b> 595, boul. Hébert... (418) 492-6035
<b>CAP-DE-LA-MADELEINE</b> 199, boul. Fusée... (819) 376-3763	<b>LOUISVILLE</b> 330, boul. St-Laurent E... (819) 228-5421	<b>ROBerval</b> 1428, rue St-Dominique (418) 275-1460	<b>ST-RÉMI DE NAPIERVILLE</b> 87, boul. St-Rémi... (514) 454-7513
<b>DANVILLE</b> 906, Rue 255... (819) 839-2633	<b>MATANE</b> 370, rue D'Amours... (418) 562-2105	<b>ROUYN-NORANDA</b> 1000, boul. Saguenay... (819) 762-4272	<b>TERREBONNE</b> 1595, Chemin Gascon... (514) 471-3345
<b>DRUMMONDVILLE</b> 1095, boul. St-Joseph... (819) 478-1488	<b>MERCIER</b> 1073, boul. St-Joseph-Baptiste (514) 691-1616	<b>SEPT-ÎLES</b> 157, rue Père Divet... (418) 968-3232	<b>THETFORD-MINES</b> 917, boul. Smith S... (418) 334-7638
<b>FARNHAM</b> 624, rue Principale... (514) 293-3161	<b>MONTRÉAL</b> 2220, ave. Benny... (514) 489-8245	<b>SHAWINIGAN-SUD</b> 1466, 5e Avenue... (819) 537-4687	<b>TROIS-PISTOLES</b> 345, rue Notre-Dame E... (418) 851-3324
<b>GATINEAU</b> 156, rue Varrenne... (819) 568-2161	<b>9970, rue Des Récoblets... (514) 321-7511</b>	<b>SHERBROOKE</b> 11, rue Léger... (819) 566-7722	<b>VALCOURT</b> 9004, rue de la Montagne (514) 532-3333
<b>GRANBY</b> 483, boul. Boivin... (514) 378-9915	<b>6661, rue Sherbrooke E... (514) 256-7501</b>	<b>SOREL</b> 235, rue Roi... (514) 743-5577	<b>VALLEYFIELD</b> 2685, boul. Langlois... (514) 371-7566
<b>GRAND-MÈRE</b> 1420, 7e Avenue... (819) 538-0706	<b>8997, boul. Pie IX... (514) 329-5467</b>	<b>ST-ANTOINE</b> 820, boul. Des Laurentides... (514) 438-3730	<b>VICTORIAVILLE</b> 900, rue Notre-Dame E... (819) 752-4567
<b>JOLIETTE</b> 384, rue Beaudry N... (514) 759-5600	<b>8730, rue De Teck... (514) 352-5826</b>	<b>ST-CONSTANT</b> 77, rue St-Pierre... (514) 632-4140	
<b>LONGUEUIL</b> 2560, rue Dubois... (418) 548-8253	<b>2657, rue Duro... (514) 337-0833</b>	<b>ST-ESPRIIT</b> 55, rue Grégoire... (514) 839-7777	
	<b>2125, rue de l'Église... (514) 769-3000</b>		

1832, Sherbrooke Ouest  
Montréal (Québec)  
H3H 1E4 (Métro Guy)  
Tél.: (514) 935-6616

**Dr. Robert Prescott**  
& Associés (Omnipraticiens)

**LIPOSUCCION**  
(Anesthésie locale)

- GREFFES DE CHEVEUX
- INJECTIONS DE GRAS
- COLLAGÈNE
- VARICES-OBÉSITÉ

## • POLITIQUE •

LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA :  
UNE COMBINAISON GAGNANTE!  
Avec les taux minimums garantis pour trois  
ans, vous obtenez des taux concurrentiels et  
votre argent n'est jamais gelé. De plus, le taux  
de rendement peut être ajusté si les conditions du marché  
n'obtiennent pas les minimums garantis.

ajusté  
à la hausse

## Changement de taux

# 6 1/2 % par année

À compter du 1<sup>er</sup> mai 1995, le taux d'intérêt de toutes les émissions d'Obligations d'épargne du Canada en cours (\$42 à \$49 inclusivement, émises de 1987 à 1994) passera de 5 3/4 % à 6 1/2 % par année pour la période de trois mois se terminant le 31 juillet 1995. Toutes les autres modalités de ces émissions demeurent inchangées.

### Taux minimums garantis

Vos obligations vont continuer d'offrir des taux minimums garantis de 5 3/4 % par année pour la période de trois mois commençant le 1<sup>er</sup> août 1995, 6 3/4 % pour l'année commençant le 1<sup>er</sup> novembre 1995 et 7 1/2 % pour l'année commençant le 1<sup>er</sup> novembre 1996. Rappelez-vous, le taux de rendement des Obligations d'épargne du Canada sera ajusté à la hausse si les conditions du marché le justifient. Mais vous n'obtiendrez jamais moins que ces taux minimums garantis.

### Sûres et encaissables en tout temps

Les Obligations d'épargne du Canada sont entièrement garanties par le gouvernement du Canada. Il s'agit d'un placement sûr, qui ne perd jamais de valeur. De plus, les Obligations d'épargne du Canada peuvent être encaissées en tout temps; votre argent n'est donc jamais gelé.

Des renseignements supplémentaires  
sont disponibles dans toute  
institution financière autorisée.



Canada

## LES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA

## PROMOTION

*Du Printemps*



Mobilier haut de  
gamme, en cerisier  
massif patiné à  
l'ancienne, importé  
de France.

À PRIX RÉDUIT

Du 29 avril au 20 mai

Collection «Eden» de Brigitte Forestier



LA GALERIE ART SÉLECT INC.  
6810, ST-DENIS MONTREAL  
TÉL.: 273-7088 H2S 2S2

Un endroit unique!

## COLLOQUE



## TOURISME et CULTURE

Au Musée de la civilisation, les 10 et 11 mai 1995

L'objectif:

Réunir les acteurs des milieux culturel et touristique.

Le patrimoine, la muséologie et les événements contribuent au flux touristique. Mais comment optimiser le rapport entre le tourisme et la culture? Comment faire plus pour que chacun soit gagnant? Voilà les questions que nous vous proposons.

13 conférenciers vous feront partager leurs réflexions et leurs expériences, dont:

- **José Maria Ballester**, directeur, division du Patrimoine culturel du Conseil de l'Europe
- **Richard Voh**, directeur, Section de l'Union Européenne et du Commerce extérieur
- **Michel Zins**, président, Zins, Beauchesne et Associés
- **Vincenzo Colombo**, directeur, Office national italien de tourisme
- **Manuel Branco**, conseiller municipal, Ville d'Évora, Portugal

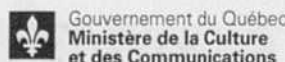
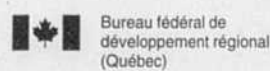
Coût: 175 \$  
Étudiants: 100 \$

POUR INFORMATION:

**Céline Lachapelle**  
Téléphone: (418) 658-2039  
ou

**Isabelle Lamontagne**  
Téléphone: (418) 656-0228  
Télécopieur: (418) 656-0991  
Adresse: 3804, Destor, #204  
Sainte-Foy (Québec) G1X 4J8

Cet événement est organisé par les Associations touristiques régionales associées du Québec (ATRAQ) et le Musée de la civilisation, avec la collaboration du journal Le Devoir.



LE DEVOIR  
reflet du Québec  
au 20<sup>e</sup> siècle

## 1910-1995

85 ans d'information et de liberté

*L'histoire d'un quotidien qui fait partie de notre patrimoine.*

26 auteurs — 512 pages  
Cahiers du Québec no. 110  
34,95 \$



1910-1995  
LE DEVOIR  
85  
ans

## • POLITIQUE •

Acquisition de MCA par Seagram's

# Dupuy nie tout conflit d'intérêts

JEAN DION  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le ministre du Patrimoine canadien, Michel Dupuy, dément avec véhémence s'être placé en conflit d'intérêts lorsqu'il s'est rendu à Los Angeles, il y a deux semaines, pour y rencontrer les grands de l'industrie cinématographique américaine.

Face aux assauts de l'opposition qui a de nouveau réclamé sa démission, M. Dupuy a plaidé hier sa totale innocence dans le dossier de la récente acquisition de la firme MCA par le consortium Seagram's.

En contradiction de tout ce qui avait été publié ou suggéré aux Communes jusque-là, le ministre a affirmé qu'il n'avait, lors de son voyage éclair en Californie, ni rencontré le président de Seagram's Edgar Bronfman jr, ni été présent dans une suite de l'hôtel où la prise de contrôle de MCA était annoncée, ni joué un quelconque rôle dans l'examen qu'aura à faire Investissements Canada du statut d'entreprise canadienne revendiqué par Seagram's.

L'imbroglio origine de ce que MCA possédant une filiale canadienne, Cineplex Odeon, Investissements Canada, qui relève du ministère de l'Industrie, devra déterminer la «nationalité» de Seagram's. S'il s'avérait que celle-ci n'est pas canadienne, le ministère du Patrimoine devrait alors fournir un avis sur la validité de l'acquisition. Le Bloc québécois et le Parti réformiste soutiennent que M. Dupuy s'est rendu à Los Angeles pour rassurer ses «amis libéraux» de la bienveillance d'Ottawa.

Mais hier, le ministre a soutenu que son voyage «informel» — fait rare, il n'était accompagné que de son chef de cabinet, sans fonctionnaires — n'avait d'autre objectif que d'explorer la possibilité d'ententes de coopération entre les majors (MGM, Disney, Sony) et des organismes culturels canadiens. En fait, il s'est dit tellement étranger à l'affaire qu'il n'a appris qu'à sa descente d'avion l'acquisition faite par Seagram's, qu'il a qualifiée de «hautement secrète» bien que les journaux financiers en aient été tapissés plusieurs jours auparavant. Et s'il s'est trouvé ensuite dans les studios d'Universal — une filiale de MCA —, il assure que la transaction de plusieurs milliards de dollars n'y a pas été abordée.

«Nous n'avions que peu de temps pour discuter des dossiers. Peut-être la prise de contrôle a-t-elle été évoquée. C'était dans les journaux ce jour-là. L'annonce se faisait le jour même, mais c'est tout. Il n'y avait rien qui ait pu toucher une transaction de laquelle je n'étais pas informé», a déclaré M. Dupuy, qualifiant le comportement du Bloc de «spectacle digne des meilleurs films d'horreur».

Judi aux Communes, ni le premier ministre Jean Chrétien ni le ministre de l'Industrie John Manley

n'avaient pourtant nié que M. Dupuy ait rencontré des gens de Seagram's, se rabattant plutôt sur le fait que Patrimoine canadien n'avait rien à voir avec la décision que prendra Investissements Canada. M. Chrétien avait même soutenu qu'il n'y avait «pas de quoi avoir honte» du succès de l'empire Bronfman.

Ces «deux versions», ajoutées au «hasard» de la présence de M. Dupuy à Los Angeles à un moment névralgique, ont d'ailleurs ancré les partis d'opposition dans leurs soupçons. La députée réformatrice Jan Brown, qui assure que M. Dupuy avait été mis au courant de l'acquisition imminente deux semaines avant le fait, est allée jusqu'à évoquer une «opération de camouflage», des propos que le ministre a qualifiés de «diffamatoires».

Par ailleurs, la polémique s'est poursuivie hier autour du décret émis mercredi par Ottawa renversant l'ordonnance d'exemption du CRTC relativement à la télédiffusion par satellite. Dans cette affaire où le cabinet est accusé par le Bloc et le Reform d'avoir agi pour servir la cause de Power DirecTV, dont le président André Desmarais est le gendre du premier ministre Chrétien, le ministre John Manley a convenu hier que le conseiller principal de M. Chrétien, Eddie Goldenberg, avait été tenu au courant des développements du dossier.

«Et puis après? Il est normal que ce que fait le gouvernement soit communiqué au bureau du premier ministre», a dit M. Manley. A cet égard, le député du Bloc québécois Gilles Duceppe a rappelé que M. Chrétien, qui a invoqué tout du long être demeuré à l'écart du dossier, avait lui-même déjà souligné que le chef du gouvernement ne pouvait se retrancher derrière les agissements de ses conseillers pour se défaire de ses responsabilités.

Mais M. Manley a indiqué qu'il ne se «souvenait pas» que M. Goldenberg ait cherché à influencer la décision prise par M. Dupuy et lui-même ou ait formulé quelque recommandation sur la composition du comité d'experts sur la télé par satellite dont est tout droit issu le décret. L'ancien sous-ministre Gordon Ritchie, ex-associé de M. Goldenberg, présidait ce comité.



PHOTO ARCHIVES  
Le ministre Michel Dupuy.



Dimanche à 19 h 30  
**7 SUR 7**

Rediffusion lundi à 13 h

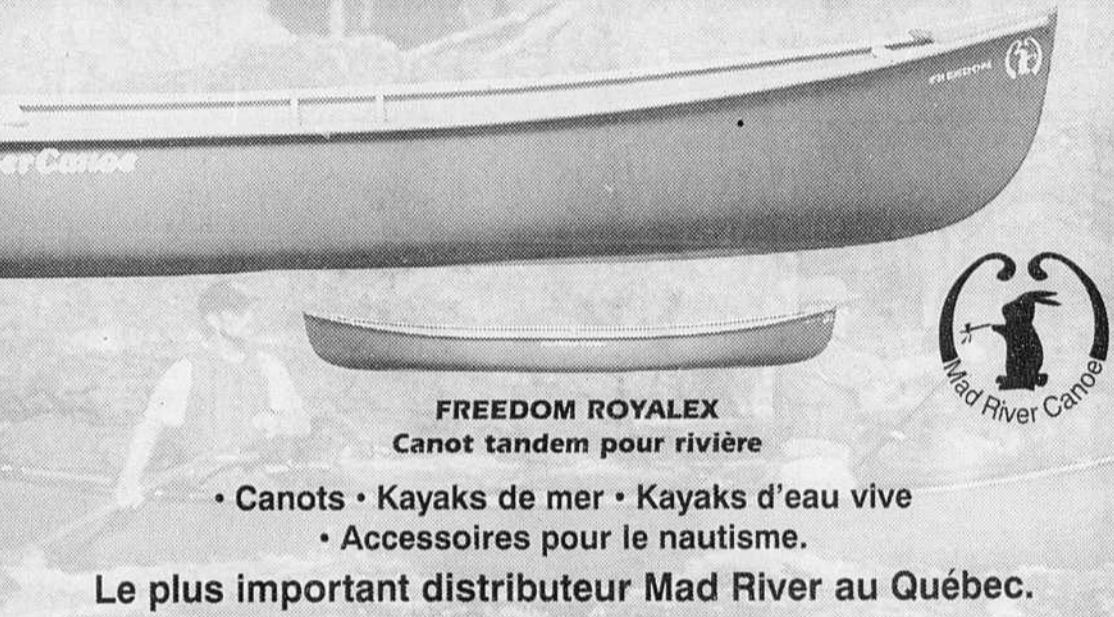
Sur les événements-clés de la semaine, Anne Sinclair sollicite les commentaires de ses invités et les amène à livrer le fond de leur pensée. Cette semaine: Jacques Delors et Alain Juppé.

**SOUS LE CHARME ET SUR LA SELLETTE, AVEC ANNE SINCLAIR.**

**TV5**  
LA TÉLÉVISION INTERNATIONALE

Cable 15  
Peut varier. Consultez votre cablodistributeur.

## Une rivière d'aventure...



**FREEDOM ROYALEX**  
Canot tandem pour rivière

- Canots • Kayaks de mer • Kayaks d'eau vive
- Accessoires pour le nautisme.

Le plus important distributeur Mad River au Québec.

LES BOUTIQUES  L'AVENTURIER

Demandez le catalogue gratuit à votre boutique L'Aventurier

Montréal : 1604, St-Denis, 849-4100 (métro Berri-UQAM)

Laval : Centre Décor 440, 3912, Aut. 440 O., 681-8030

Québec : 710, Bouvier, # 135, 624-9088 • Chicoutimi : 250, Racine Est, 545-2251

GRANDEUR NATURE

# cahiers spéciaux

# 95

Des samedis bien remplis cette année...

20 mai

**Journée  
des musées**

Une tournée de musées et galeries de Montréal et des régions du Québec.

27 mai

**Salon du livre  
de Québec**

Littérature jeunesse et activités du Salon.

10 juin

**Lectures  
d'été**

Des lectures pour ensoleiller vos vacances d'été.

# LE DEVOIR

• POLITIQUE •

## Johnson devant le Conseil pour l'unité canadienne Un NON ne viendrait pas sanctionner le fédéralisme

MANON CORNELLIER  
PRESSE CANADIENNE



PHOTO PC  
Pleins feux sur Johnson, hier, à Ottawa.

Ottawa — Profitant d'un de ses rares voyages à l'extérieur du Québec, le chef libéral Daniel Johnson a averti le Canada anglais qu'un NON au référendum ne devrait pas être interprété comme un appui inconditionnel au régime fédéral actuel.

«Cela ne signifie pas que les Québécois, dans leur ensemble, acceptent la situation qui existe telle quelle. Ça ne signifie pas qu'il ne doit pas y avoir une évolution du fédéralisme», a-t-il indiqué devant les membres du Conseil pour l'unité canadienne réunis en congrès à Ottawa.

Selon lui, le reste du pays doit comprendre que les Québécois veulent se reconnaître «dans le Canada et ses institutions».

«Il est évident que l'ensemble du Canada devra reconnaître une identité nationale forte qui caractérise le Québec et qui comporte également des conséquences politiques», a-t-il dit sans entrer dans les détails.

Le chef libéral rejette par ailleurs la théorie qui veut qu'un NON au référendum soit interprété comme «une invitation à nos partenaires de nous passer sur le corps». Il n'existe pas, a-t-il insisté, de complot en ce sens. Au contraire, a-t-il soutenu, un vent d'ouverture commence à se faire sentir au Canada anglais.

«On envisage plus facilement des discussions sur la décentralisation qui se distinguent des programmes mur-à-mur», a indiqué M. Johnson, en faisant allusion à ses échanges avec les leaders politiques du reste du pays.

Invité, en conférence de presse, à identifier ces chefs politiques ouverts à la décentralisation, il s'est esquivé, se contentant de citer quelques articles de journaux. Quand on lui a demandé de préciser au moins les secteurs qui seraient touchés, il n'a cité que celui de la formation de la main-d'œuvre.

Selon M. Johnson, les troupes souverainistes ont mis «leur intégrité intellectuelle au vestiaire» pour faire miroiter des scénarios irréalistes aux Québécois. Son

propre projet de décentralisation, sur lequel il n'a donné aucun détail, a toutefois été battu en brèche, lui aussi, par le président de la firme de sondage Environics, Michael Adams. Résumant deux sondages récents, M. Adams a expliqué en matinée qu'il n'y avait aucune volonté de changements constitutionnels du côté du Canada anglais.

Cette démonstration n'a pas ébranlé M. Johnson car il est convaincu que les pressions financières que subit le gouvernement fédéral l'obligent à se retirer des champs de juridictions provinciales. Le chef libéral est persuadé que les conditions n'ont jamais été aussi bonnes pour amorcer de véritables changements en ce sens.

«Ce qui existe aujourd'hui à cause des crises financière et fiscale, c'est un ensemble de préoccupations qui se traduisent très souvent — parce que les gens cherchent des solutions — par des pistes de décentralisation et de respect du principe de subsidiarité», a-t-il indiqué.

La question que se posent les provinces dans ce contexte est, à son avis, la suivante: «Comment devrais-je me préparer aujourd'hui à assurer des services à mes concitoyens, sachant que le fédéral éventuellement va sortir des champs dont j'aimerais l'expulser de toutes façons parce qu'il n'a pas d'affaire là?»

M. Johnson a répété que le fardeau de la preuve, d'ici le référendum, reposait sur les épaules des souverainistes et non sur les siennes.

## Parizeau dit manquer de crédibilité pour discuter d'association avec Ottawa

Les Partenaires pour la souveraineté resserrent leurs liens

LIA LÉVESQUE  
PRESSE CANADIENNE

Le chef péquiste Jacques Parizeau a admis hier qu'il n'était pas le plus crédible pour présenter une offre d'association au reste du Canada, mais il est prêt à y aller avec toute sa bonne volonté.

«Je ne suis pas le plus crédible. C'est pour cette raison que j'ai besoin d'un coup de main», a-t-il admis d'emblée en anglais, lors d'une rencontre avec la presse, qui a suivi une réunion de deux heures entre MM. Parizeau, Lucien Bouchard et une quinzaine de représentants de la coalition Partenaires pour la souveraineté.

«Je suis prêt à le faire (présenter une offre d'association avec le Canada). Je vais essayer. Mais je vais avoir besoin de l'aide de tous les membres de la famille souverainiste», a-t-il poursuivi en anglais, aux côtés de M. Bouchard et de Nicole Boudreau, porte-parole des partenaires.

M. Parizeau veut y mettre toute sa «bonne foi», sa «bonne volonté» et l'ouverture nécessaire, puisque c'est ce que les Québécois veulent.

S'il est prêt à tenter cette ultime ouverture, c'est qu'à son avis, les Canadiens des autres provinces ne sont peut-être pas aussi opposés que les politiciens voudraient le faire croire. Il ne peut toutefois donner aucune garantie.

Le chef bloquiste Lucien Bouchard, de son côté, a bien rappelé que cette éventuelle association économique, voire politique, avec le Canada surviendrait après la souveraineté du Québec.

M. Parizeau a aussi insisté sur le fait que la souveraineté ne dépendrait pas de ces propositions d'association économique et politique.

### Sur la même longueur d'onde

La réunion des Partenaires pour la souveraineté venait boucler la boucle, après que M. Parizeau eut rencontré le caucus de ses députés et les gens de son parti, à la suite de la publication du rapport de la Commission nationale sur l'avenir du Québec.



PHOTO JACQUES NADEAU  
Lucien Bouchard et Jacques Parizeau semblent avoir maintenant accordé leurs violons.

La réunion de deux heures visait à solidifier les liens un peu ébranlés par la «bisbille» passée entre les chefs Parizeau et Bouchard au sujet du moment choisi pour prendre le virage.

«L'heure est à l'action. On est tous sur la même longueur d'onde. Tout va se faire en concertation avec les partenaires. Sans la souveraineté, il n'y a pas de changements possibles», résumait M. Bouchard.

«Le plus urgent à l'heure actuelle,

c'est de convaincre encore davantage de Québécois du pourquoi il faut faire la souveraineté et pourquoi c'est nécessaire», ajoutait M. Parizeau.

Le 11 mai, la coalition d'organismes souverainistes fera connaître le type d'actions qu'elle va privilégier dans le cadre de sa campagne.

### Question

Plus tôt cette semaine, le chef de l'Action démocratique Mario Du-

mont a soumis une question référendaire qui ressemblerait à celle-ci: «Acceptez-vous que le Québec déclare son indépendance si, après une période de négociation d'au plus deux ans, une entente de souveraineté-association (union économique et politique) ne peut être conclue avec le Canada?»

M. Bouchard la reçoit avec «intérêt» et «un esprit ouvert». M. Parizeau avait manifesté une ouverture semblable, jeudi dernier.

**LE BEST, C'EST BOULOT-DODO-PAS-DE-MÉTRO!**

Au Best Western, on fait tout pour que vous vous sentiez comme chez vous. Et ce n'est pas tout! On fait tout pour que vous vous sentiez aussi comme au bureau! Car la plupart de nos hôtels offrent les commodités et les services essentiels aux gens d'affaires: aire de travail en chambre, restaurants et tout ce qu'il faut pour vos réunions. Et avec 3 400 hôtels dans 63 pays, dont beaucoup à proximité des aéroports et des centres d'affaires, vous n'avez jamais beaucoup de voyage à faire, quel que soit le Best Western où vous allez! Si vous voyagez beaucoup,

pourquoi ne pas adhérer au Club Gold Crown International, notre programme pour grands voyageurs? À chacun de vos séjours, vous obtiendrez des points échangeables contre des billets d'avion d'American Airlines, des vacances de golf et de ski, des séjours dans les Best Western et d'autres produits avantageux. Pour devenir membre, composez le 1 800 873-GOLD, ou inscrivez-vous la prochaine fois que vous passerez chez nous.

Pour un temps limité, à chacun de vos séjours, nous doublerons les points que vous accumulez la première nuit. Pour cela, il vous suffit de régler

avec votre carte VISA. Composez le 1 800 528-1234 pour réserver et demandez la promotion Best Guest «Doublez vos points» avec VISA.

Tout compte fait, Best Western et VISA, c'est de loin le choix par excellence pour vos affaires.



SOYEZ À VOTRE BEST PARTOUT DANS LE MONDE.  
1 800 528-1234

### GOLD CROWN CLUB LES PRIVILÈGES BEST GUEST

- Programme de points supplémentaires
- Journaux gratuits
- Cocktail alcoolisé ou non alcoolisé gratuit
- Café gratuit dans les chambres
- Appels téléphoniques locaux sans frais
- Service de télécopie sans frais
- Passage à chambre de niveau supérieur sans frais (lorsque disponible)
- Petit déjeuner continental gratuit
- Petit déjeuner complet gratuit
- Séjour du conjoint sans frais
- L Départ tardif

### CANADA ALBERTA

Canmore  
Best Western Green Gables Inn  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### COLOMBIE-BRITANNIQUE

Vancouver près de l'aéroport (Richmond)  
Best Western Abercorn Inn  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎  
Victoria région (Sidney)  
Best Western Emerald Isle Motor Inn  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### ONTARIO

North Bay  
Best Western North Bay Lakeshore  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### Ottawa

Best Western Victoria Park Suites  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### Pembroke

Best Western Pembroke Inn  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### QUÉBEC

Montréal  
Best Western Europa Centre-ville  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### Québec région (Ste-Foy)

Best Western Hôtel L' Aristocrate  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### ÉTATS-UNIS CALIFORNIA

Mountain View (Près de Hwy. 237)  
Best Western Inn  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### San Diego

Best Western Hanalei Hotel  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### San Francisco près de l'aéroport (Milbrae)

Best Western El Rancho Inn  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### Santa Barbara

Best Western Pepper Tree Inn  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### Santa Monica

Best Western Ocean View  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### COLORADO

Denver  
Best Western Executive Hotel  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### ILLINOIS

Chicago  
Best Western River North  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### LOUISIANA

Bossier City  
Best Western Airline Motor Inn  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### MASSACHUSETTS

Boston  
Best Western Terrace Motor Lodge  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### MICHIGAN

Detroit région (Dearborn)  
Best Western Greenfield Inn  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### Detroit région (Sterling Heights)

Best Western Sterling Inn  
Banquet/Conference Center  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### MISSOURI

St. Louis  
Best Western Airport Inn  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### NEW YORK

New York City (Manhattan)  
Best Western President Hotel  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### NORTH DAKOTA

Bismarck  
Best Western Doublewood Inn  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### Fargo

Best Western Doublewood Inn  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### Grand Forks

Best Western Fabulous Westward Ho Motel  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### Mandan (Bismarck région)

Best Western Seven Seas Inn & Conference Center  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### Minot

Best Western International Inn  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### Best Western Safari Inn

☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### OHIO

Bowling Green (Toledo région)  
Best Western Falcon Plaza Motor Inn  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### Dayton (Miamisburg)

Best Western Continental Inn  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### OKLAHOMA

Oklahoma City  
Best Western Saddleback Inn  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### TEXAS

Lubbock  
Best Western Lubbock Regency  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### Temple

Best Western Inn at Scott & White  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### WASHINGTON

Bellevue  
Best Western Bellevue Inn  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### Tacoma (Puyallup)

Best Western Park Plaza  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

### WASHINGTON, D.C.

Washington  
Best Western Downtown Capitol Hill  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎

Best Western New Hampshire Suites  
☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎ ☎



L'offre Best Guest «Doublez vos points» n'est valide qu'avec l'utilisation de la carte VISA, dans les Best Western participants. Elle ne peut être jumelée à aucune autre offre. L'offre prend fin le 19 mai 1995. Les privilèges Best Guest peuvent varier d'un hôtel à l'autre. Service téléphonique en anglais uniquement. ©1995 Best Western International, Inc. Chacun des Best Western est autonome et exploité de façon indépendante.

## É D I T O R I A L

## Le terme d'un accident

Lise Bissonnette

Le gouvernement néo-démocrate de l'Ontario a étiré presque à la limite le mandat qu'il a obtenu en septembre 1990. Il savourait les derniers plaisirs du condamné.

**L**il faudrait un miracle pour que l'équipe de Bob Rae conserve le pouvoir, le 8 juin prochain. Son maigre bilan n'en est pas la seule cause. Le Nouveau Parti démocratique (NPD) n'a jamais pu convaincre vraiment l'Ontario, faire partie de ses gènes. Avant l'accident qui leur a donné la victoire en 1990, les néo-démocrates ne réussissaient pas à rallier le quart des suffrages. S'ils ont obtenu une majorité de sièges il y a cinq ans, c'est à cause des aléas d'une lutte à trois où ils n'ont obtenu que 38,2 % des voix, et parce que les libéraux de David Peterson ont payé pour leur appui à un Accord du lac Meech que même l'Ontario avait pris en grippe avant que l'Ouest et Terre-Neuve l'achèvent. Aujourd'hui, en début de campagne électorale, le NPD recueille environ 20 % d'appuis, selon les sondages. Il retrouve son niveau habituel, fait le plein de ses fidèles, sans plus.

Mais il ne retourne pas à la case départ, allégé et vierge comme en 1990. Il rend aujourd'hui des comptes, écrits à l'encre rouge. Les médias ontariens et les partis d'opposition n'ont pas assez de mots, depuis que s'annonce la campagne, pour dire toute leur indignation: le déficit de l'Ontario a quadruplé dès le premier budget néo-démocrate, et la dette a doublé en quatre ans. Elle frôle aujourd'hui 100 milliards \$, le vérificateur la soupçonne plus élevée encore et refuse de signer les livres. Même dans son énoncé budgétaire pré-électoral, le parti gouvernemental hésite pourtant à s'engager fermement à rééquilibrer ses revenus et dépenses. La province la plus riche du Canada compte 1 300 000 assistés sociaux, une proportion supérieure à celle de Terre-Neuve, et la reprise s'y fait à peine sentir. Bref, l'Ontario hésite entre déprime et colère, et ne s'habitue pas aux angoisses si familières à toutes les autres provinces d'un pays lui-même mal en point.

Mais la croix du NPD est plus lourde encore. Voilà un parti d'idées, qui s'était toujours imaginé qu'il pourrait, une fois au pouvoir, changer la vie en donnant enfin corps à son généreux programme.

Mais son long mandat se termine sans qu'on puisse y trouver la marque d'un seul grand projet, législatif ou autre, qui aurait fait bouger l'Ontario. Peu après son arrivée au pouvoir, le NPD a été frappé par la récession, et par l'opposition farouche des milieux d'affaires. Il a renoncé à la réforme de l'assurance-automobile, un des grands thèmes de sa campagne. Pour le reste, il a géré à la petite semaine, un peu plus vert, un peu plus compatissant pour les moins nantis, un peu plus préoccupé d'éducation et de justice sociale, avec sa loi anti-bribeurs de grève et son controversé programme d'équité en emploi. Mais la grande marque de ce gouvernement de gauche, celle qui lui colle au corps, est ironiquement une mesure draconienne contre ses propres alliés, le fameux «contrat social» qui a réduit puis gelé les salaires dans le secteur public. Démoralisé jusque dans le caucus du NPD, le gouvernement ne s'en est jamais remis.

On l'a vu hier lorsque M. Rae a déclenché la campagne électorale, et jeudi avec l'énoncé budgétaire: le NPD est acculé à se réchapper avec les recettes des vieux partis. Il prédit un rétablissement financier sans douleur ou presque, attribue tous les maux au gouvernement fédéral, promet des milliers d'emplois et, surtout, mise sur la personne de son chef, mieux vu que ses deux adversaires, Lyn McLeod du Parti libéral et Mike Harris du Parti conservateur. Voilà un bien mince atout, car M. Rae n'a rien de transcendant. Il est même l'un des rares premiers ministres de l'Ontario à n'avoir pu s'imposer sur la scène canadienne depuis le milieu du siècle, comme on l'aura constaté durant la saga constitutionnelle.

Le Parti conservateur, avec un chef peu crédible, annonce une médecine de cheval, peu de projets autres que de brutales compressions. Le Parti libéral, avec un dirigeant terne mais compétent, rame au centre et part gagnant, avec près de 50 % d'appuis. Les luttes à trois réservent toujours des surprises mais les libéraux, à moins de terribles gaffes, devraient récupérer le pouvoir. Rien de plus naturel, l'accident de 1990 était une saute d'humour, et leur purgatoire est accompli.

Seul un miracle

pourrait sauver

le gouvernement

Rae.

## L'impôt, simple, stupid!

Jean-Robert Sansfaçon

**R**évolutionner l'impôt des particuliers était le titre d'une allocution prononcée hier par l'économiste Pierre Fortin à l'occasion d'un colloque du Conseil de la santé et du bien-être sur le thème «Révolutionner l'Etat: est-ce possible?»

Le constat est connu: notre régime d'imposition est inéquitable pour les salariés, inutilement complexe et coûteux, les taux marginaux élevés incitent à l'évasion et pénalisent l'effort. Les gagnants, ce sont les entreprises, leurs actionnaires, les travailleurs autonomes et tous ceux qui ont les moyens de profiter des abris fiscaux existants.

Pour remédier à cet état de fait, Pierre Fortin relance l'idée de remplacer le régime actuel de taux d'impôt variables par un régime de taux unique pour tous, particuliers et entreprises, et pour tous les genres de revenus: salaires et pensions dans le cas des salariés et des retraités; revenus nets d'entreprise, de profession, de loyer, de placement et de gains de capital pour les autres situations d'affaires.

Ce taux, Fortin l'établit de façon approximative à 33 % du revenu imposable, soit l'équivalent du taux marginal d'imposition le plus bas que nous connaissions. Ce qui serait possible, soutient-il, grâce à l'élargissement de l'assiette fiscale résultant de la réforme.

Terminé les heures supplémentaires taxées à plus de 50 %, ou les profits des PME taxés à seulement 12 %! Un seul taux pour tous qui rendrait inutile la recherche de déductions dans le but de changer d'échelon d'imposition. Terminé aussi la double imposition des dividendes, l'échelonnement du revenu sur plusieurs années, le report d'im-

post jusqu'à l'âge de la retraite, le fractionnement au profit d'un conjoint ou la bataille pour savoir qui n'inscrira pas le revenu de la pension alimentaire dans sa déclaration. Toi ou moi, aujourd'hui ou à la retraite, ce sera 33 %, point!

La proposition d'un taux d'impôt unique a toujours été reçue froidement, voire agressivement par les tenants d'un régime de taxation progressif. Pierre Fortin répond en prévoyant pour chaque particulier la possibilité d'une déduction de base correspondant aux besoins essentiels établis selon la composition du ménage. À titre d'exemple, avec 10 000 \$ d'exemption de base, un salarié d'un revenu brut de 30 000 \$ paierait 6600 \$ d'impôt, soit 22 % de son revenu total, alors qu'un professionnel gagnant 80 000 \$ paierait quatre fois plus, soit 23 000 \$, ou 29 % de son revenu total. Et comme ce dernier ne pourrait plus réduire son revenu imposable à l'aide d'abris fiscaux et de subterfuges comptables, on serait assuré qu'il paierait vraiment sa part, ce qui est loin d'être le cas à l'heure actuelle. Quant au rapport d'impôt, il pourrait tenir dans une toute petite page, même pour les cas les plus complexes.

Globalement, Fortin évalue que les entreprises et les particuliers qui vivent de revenus d'affaires (revenus autonomes, placements, loyers, etc.) paieraient plus d'impôts qu'aujourd'hui. Bien que le régime autoriserait la déduction totale des investissements l'année même du débours, une formalité très avantageuse pour les sociétés créatrices de nouvelles richesses.

En ces temps de morosité où l'on exige des gouvernements qu'ils règlent à la fois les problèmes de déficit et d'équité tout en combattant le travail au noir galopant et l'évasion fiscale, la suggestion mérite d'être méditée.

## L E T T R E S

## Malavoy attaquée

J'ai lu avec beaucoup de déplaisir le texte intitulé «Le voleur volé» publié dans *Le Devoir* du 11 avril qui attaquait, quelque précaution que prétende prendre l'auteur, la personne de Mme Malavoy dont il ne manquait au-dessus de la photo démesurément grande que la mention «Recherché!».

Alors que j'étais adjoint au président de la Commission de protection des droits de la jeunesse, j'ai été, entre 1987 et 1991, l'un des collaborateurs de Marie Malavoy qui, on en a très peu fait état à ce jour, a été pendant six ans l'une des commissaires les plus actives et les plus dévouées de cet organisme de promotion et de défense des droits des enfants et des adolescents du Québec.

Elle a assumé cette responsabilité sans rémunération spécifique, pendant six ans, en sus de ses fonctions de professeure puis de directrice du département de Service social de l'Université de Sherbrooke.

Autant je suis partisan de la liberté d'expression, autant je suis choqué

de la complaisance dont *Le Devoir* fait preuve en accordant une telle importance au texte que l'essayiste de basse-cour Pierre Lemieux a «pondu» au sujet de Mme Malavoy.

À lire de telles inepties, je comprends que Mme Malavoy ait choisi de ne pas répondre aux pseudo-questions de cet individu. Je ne comprends absolument pas, par ailleurs, que *Le Devoir*, mon journal (!), s'en soit fait l'écho sans plus de distanciation.

Jacques Tremblay  
Montréal, 12 avril 1995

## Pente raide vers l'inhumanité

Raskolnikov, le protagoniste de *Crime et Châtiment*, justifie son meurtre en prétendant qu'une intelligence supérieure comme la sienne, peut, par nécessité, disposer de la vie d'une indigne vieille prêteuse sur gages.

La pensée de ce personnage s'inscrit dans un courant philosophique subversif de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. À la fin du XX<sup>e</sup> siècle, l'on rapporte les paroles d'un des trois assassins du

couple Toope: «J'ai le goût de tuer quelqu'un pour le trip.»

Une pente raide nous entraîne de plus en plus vers l'inhumanité. Les paroles de ce pauvre jeune nous font toucher un abîme infra-humain... mais l'affreux malaise intérieur de ces jeunes interpelle toute la collectivité.

Ils sont le résultat des valeurs véhiculées par les moyens de communication de masse; du système éducatif si souvent vide de sens; de la froideur et de l'égoïsme matérialiste de tant de foyers.

Raskolnikov rencontre Sonia, une femme chez laquelle la douleur n'a pas tari l'amour. Elle deviendra le catalyseur de sa capacité de bien et de bonté.

Nous, les femmes de l'an 2000, sommes fières d'être de plus en plus présentes dans des points névralgiques de notre société... et c'est justice, mais n'aurions-nous pas négligé d'être présentes dans le cœur, dans l'âme de ces hommes que nous faisons: nos enfants?

Rosemarie Pérez  
Montréal, 8 avril 1995



REPRISE

## Nouvelles questions

**C**'est toujours la même chose. On se prépare des tas de réponses et de contre-arguments et puis, les autres choisissent tout simplement de ne pas vous poser les bonnes questions. Je m'attendais en effet à des interrogations du genre: «La souveraineté nationale, c'est fini; alors pourquoi diable êtes-vous si nombreux à vouloir choisir cette voie?» Ou encore: «L'avenir est au fédéralisme, pourquoi donc n'aimez-vous pas le fédéralisme canadien?» Je m'étais aussi préparé au pire: «Qu'est-ce que le gouvernement du Québec fera s'il n'obtient que 48 % à son référendum?» C'est donc dire que j'étais fin prêt à tout ce que les Européens étaient supposés me lancer comme colles. Malheureusement, les Européens, même les 0,01 % qui s'intéressent au Québec, ont la tête ailleurs. En France, je suis tombé en pleine guerre de religion quant au danger que représentent les sondages pour la démocratie électorale. Ces derniers sont maintenant interdits de publication durant la dernière semaine de campagne et l'on songe à étendre l'interdiction aux 15 derniers jours. Il faut dire qu'ils ont couru après en «oubliant» de prévoir correctement à peu près tous les résultats importants de l'élection: la remontée de Balladur, le score impressionnant de l'extrême droite, la chute de Chirac, l'importance des extrêmes. Et voilà que dès jeudi matin, les sondages remettaient cela en annonçant que Jacques Chirac l'emporterait au deuxième tour avec 55 % des voix. C'est ce qu'on appelle chercher le trouble.

Bref, ce n'était pas le moment de rappeler aux Français que j'avais déjà réalisé quelques sondages dans ma vie ou que les plus récents indiquaient une remontée importante de l'option souverainiste au Québec. Après quelques efforts, j'ai finalement trouvé un Français capable de dissiper sur le cas québécois et bien au fait des différences entre la souveraineté, le *statu quo* flexible et la nouvelle union politique. J'avoue avoir été surpris par son analyse: «Regardez ce qui se produit en France. À force de nous faire croire que seul un gouvernement européen fort pouvait nous sortir du marasme économique et social, nos grands par-



DANIEL  
LATOUCHE

politiques ont accrédité l'idée que la France était finie, que les politiciens français étaient tous des cons et de toute façon, ce sont Bruxelles et les bureaucrates qui décident de tout.»

Apparemment, c'est ce rejet du politique, alimenté en partie par les magouilles et les petits scandales quotidiens, qui expliquerait la montée de la droite non seulement en France mais aussi en Belgique, en Autriche, en Italie et en Espagne. L'opinion est sûrement exagérée, mais elle n'en est pas moins sans fondement. Ainsi, c'est en Norvège où l'électorat vient de dire non à l'Europe de Maastricht que la xénophobie est au plus bas de l'ensemble des pays européens. C'est aussi la Norvège qui fournit l'effort le plus important au chapitre de l'aide extérieure. En Angleterre, où l'on se méfie comme de la peste des bureaucrates de Bruxelles, la gauche s'appête à reprendre le pouvoir. Partout, la réaction semble la même: plus on multiplie les paliers de gouvernement, plus on répète que l'Etat national représente une menace au progrès et plus on accroît les chances de dérapage.

C'est apparemment ce que vient de réaliser Lionel Jospin, le candidat socialiste, qui ne cesse depuis 48 heures de multiplier les appels à la nation française, à la République française et à l'idéal français. On croirait entendre le feu. Et pour ne pas être en reste, Jacques Chirac ne cesse de répéter pour sa part que la France est menacée et que seul un sursaut national peut encore l'empêcher de devenir un pays de troisième ordre. Encore un peu et il ferait référence au danger pour la France de devenir un gros Nouveau-Brunswick. Mais rien de tout cela ne se préparait pour ce que j'ai entendu en Espagne où j'ai suscité l'hilarité générale en prédisant que seule

une solution à l'européenne pouvait mettre un terme à l'éternel conflit Canada-Québec. Ils en rient encore. Il faut dire que si j'avais lu les journaux un peu plus attentivement, j'aurais réalisé que l'Europe de Maastricht connaît actuellement des difficultés bureaucratiques sérieuses qui en remettent en cause la pertinence même. Ainsi, à la frontière de l'Allemagne et de la Pologne, les temps d'attente sont maintenant de trois à quatre heures. Le week-end dernier, on a même fait état d'un bouchon de camions et semi-remorques d'une longueur de 25 km. La raison en est bien simple.

Comme l'admission en terre allemande fournit maintenant un ticket d'entrée pour l'ensemble du territoire européen, on se montre beaucoup plus tatillon et on multiplie les formalités. Pendant un moment, on a cru qu'il suffisait de tout informatiser pour que les choses se passent bien. Or, on vient de constater que l'informatisation ne donne les résultats escomptés qu'en s'appuyant sur l'existence d'une autorité centrale forte et sur des normes identiques auxquelles les administrations acceptent de se conformer. En attendant ce jour et pour éviter le chaos, les Hollandais viennent de suspendre temporairement l'application des accords de Schengen sur l'élimination des contrôles douaniers; ils en étaient pourtant les principaux protagonistes.

Même parmi les Européens convaincus, l'Europe est devenue une machine bureaucratique que l'on juge à l'importance de subventions reçues ou à recevoir. En Espagne par exemple, on m'a indiqué que l'attitude de Bruxelles dans la guerre du turbot avait profondément indisposé les Espagnols face à l'Europe. La première victime semble devoir être le très européen Parti socialiste qui s'appête à connaître le sort du Parti conservateur de Kim Campbell. Les Marocains aussi risquent d'y goûter car l'Espagne exige cette fois une solidarité exemplaire de tous les membres de l'Union européenne pour défendre les «pauvres» pêcheurs espagnols que le Maroc menace de représailles.

On jurerait que les Espagnols viennent de comprendre comment fonctionne un régime fédéral. Il ne leur manque plus qu'un ministre Tobin.

## À P R O P O S

## ...des besoins de transport

Àes attentes en matière de transport dans la région de Montréal sont élevées. Seulement pour le transport en commun et le transport routier, la réalisation des projets de développement à l'étude au ministère des Transports ou demandés par le milieu nécessiterait des investissements de trois à quatre milliards de dollars.

Avec les budgets actuels du Ministère, il faudrait plus d'un siècle pour les réaliser.

Or, l'état des finances publiques et le contexte économique ne permettent pas, pour le moment, d'envisager une

augmentation de ces budgets. Les intervenants et la population de la région de Montréal doivent donc faire des choix et examiner si d'autres sources de financement sont envisageables.

Pour cette raison, le ministère des Transports croit à la nécessité de doter la région de Montréal, dans les meilleurs délais, d'un plan de transport intégré des personnes et des marchandises.

Vers un plan de transport pour la région de Montréal, Ministère des Transports, mars 1995.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, GUY TAILLEFER

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFACON

Directeur artistique ROLAND-YVES CARIGNAN

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

F A I S C E Q U E D O I S

# I D É E S

## Les enfants de la pensée magique

Quand on enseigne l'astrologie à l'école

BÉATRICE RICHARD

Candidate au doctorat en histoire, UQAM

**O**n annonce pour bientôt la tenue d'états généraux sur l'Éducation au Québec. Il était temps, à moins qu'il ne soit trop tard... Car au train où vont les choses, c'est plutôt un procès contre l'obscurantisme et la superstition à l'école qu'il faudra instruire!

Que l'on en juge plutôt: en lisant le livre de français de ma belle-fille de 12 ans, j'ai découvert avec stupéfaction que l'on enseignait l'astrologie aux enfants de l'école primaire.

Intitulé *Français 6, Pastille et Giboulée messagers*, le manuel visé a été édité en 1988 et est toujours distribué aux élèves de sixième année du primaire dans la Commission scolaire de Grandpré.

Or, que trouve-t-on au cœur de cet ouvrage de moins de 100 feuilles?

Un chapitre de 32 pages intitulé «Que sera demain?», consacré exclusivement à l'étude des sciences dites occultes: astrologie («Qui êtes-vous?», horoscope chinois, numérologie («la signification des nombres pour les prénoms»), chiromancie («L'analyse dermatodigitaloglyphique» de l'index), etc. On y apprend que «L'astrologie explique tout», «Les influences (de l'astrologie) sur l'humain», «Je crois à l'astrologie», «L'astrologie, la vraie», «Astrologie ou exploitation des naifs» (sic)...

Aussi, après examen de la pièce à conviction, j'accuse le ministère de l'Éducation et ses serviteurs, ministres, fonctionnaires, commissaires et professeurs, de crime contre la raison et l'es-

prit critique. J'exagère? Alors, que penser d'un manuel scolaire destiné à des enfants malléables, encore en pleine formation intellectuelle, où un professeur affirme dans le cadre d'une entrevue: «Je crois aussi que les corps célestes ont une influence sur les humains.»

Par exemple, on peut vérifier que, lors des pleines lunes, il y a plus de gens agressifs, la violence augmente... Cela est vérifiable. Nous subissons au jour le jour l'influence des corps célestes.

Et que les maîtres offusqués ne m'accusent pas de tronquer les citations! Belle joueuse, je me limiterai à celles extraites de la section intitulée «Astrologie ou exploitation des naifs» qui clôt le chapitre «Sciences occultes».

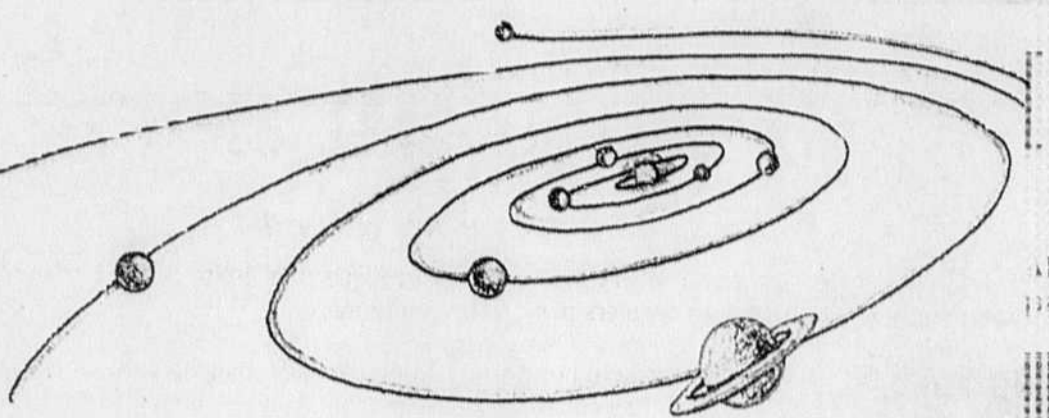
C'est-à-dire, en principe, si j'ai bien compris la démarche des «pédagogues», la plus critique. Celle en tout cas qui, selon moi, devrait pour le moins servir à détruire tout le bel édifice des pages précédentes. Hélas, que trouve-t-on en conclusion de ce triste chapitre?

**Les enfants sont sans défense devant le merveilleux.**

«(...) Si l'astrologue travaillait en harmonie avec les astronomes, ces derniers pourraient prévoir les trajectoires des planètes et signaler ces événements aux astrologues qui eux pourraient, en se basant sur des statistiques, prévenir par exemple les gens d'éviter de provoquer leur environnement durant telle période parce que dans les conditions que présentent les astres, plusieurs personnes auront tendance à être violentes.

«De cette façon, en suivant ces conseils, les réseaux de télévision pourraient modifier leur programmation pour enlever tel film violent qui n'est pas présenté dans une bonne période, etc.»

Je n'invente rien. C'est écrit noir sur blanc, page 78. Et le professeur de ma



belle-fille a demandé aux élèves de la classe de faire un travail sur une des sciences occultes présentées dans le manuel! Alors, qu'on ne vienne pas me dire que la présence de cette «matière» dans le cursus scolaire n'est qu'un «accident», une crotte de chien que les professeurs contourneront pudiquement...

Mère d'un enfant, belle-mère de deux autres, c'est avec effroi que je vois l'esprit critique disparaître de plus en plus souvent au profit des préjugés et des superstitions les plus crasses.

Passé encore que des gens s'amuse à faire leur carte du ciel dans la cuisine, cela les regarde. Mais que ce soit l'école qui l'enseigne, là je ne marche plus!

Les enfants sont sans défense devant le merveilleux. Si l'école failait à son devoir, c'est-à-dire tracer la frontière entre le réel et l'imaginaire, entre science et croyance, on confisque à l'enfant le pouvoir de maîtriser l'un et l'autre convenablement, de se défendre contre quiconque cherchera à lui imposer sa vision des choses.

Or, cette maîtrise n'est-elle pas leur seule arme pour appréhender la com-

plexité croissante de notre monde?

L'historien Charles Seignobos écrivait en 1907: «Ce qui est utile à tous les élèves, c'est de comprendre le monde où ils vont vivre, de s'y intéresser et d'être prêts à y agir.»

De toute évidence, 90 ans plus tard, c'est plutôt au repli dans la pensée magique que l'on convie nos futurs citoyens du XXI<sup>e</sup> siècle.

À l'âge des ordinateurs dans les écoles et de la mondialisation des communications, c'est renversant. Peut-on imaginer sans frissonner pire mariage que celui qui unit technologie de pointe et pensée barbare?

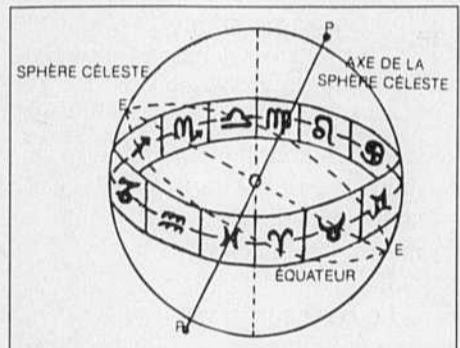
Et je prierais instamment l'avocat du diable de ne point venir ici invoquer les principes de «tolérance» et de «liberté d'expression» pour défendre ces cagots du nouvel âge qui se prennent pour des éducateurs!

Qu'est-ce que la tolérance en effet quand elle engraisse l'obscurantisme et la superstition, les deux mamelles de la barbarie?

Notre siècle en témoigne de triste manière, tout crime contre la raison fait son lit de l'ignorance et débouche souvent sur les fanatismes meurtriers, les crimes contre l'humanité.

Que depuis sept ans, un tel ouvrage, nécessairement approuvé par le ministère, ait pu circuler et être utilisé sans coup férir dans les officines de l'éducation nationale dépasse l'entendement!

Que, de messieurs les ministres au plus humble des professeurs, parmi tous ces gens responsables de la formation de futurs citoyens — nos enfants! —, personne n'ait élevé la voix depuis tout ce temps pour dénoncer cette infamie, me semble de sinistre augure — pardonnez l'expression — pour notre avenir en tant que société. Face à un tel aveuglement collectif, la question se pose en effet: «Que sera demain?»



Les deux illustrations sont tirées du document *Français 6 - Pastille et Giboulée, messagers*.



PHOTO JEAN-LAURENT RATEL  
Pierre Vadeboncoeur

## Horoscope

D'après ce qu'il fait aujourd'hui, on peut prévoir ce qu'il fera

PIERRE VADEBONCOEUR  
Essayiste

**M**ario Dumont évolue: il devient de plus en plus l'homme qu'il était il y a dix ans, et il deviendra de plus en plus celui qu'il est aujourd'hui. Tel qu'en lui-même l'actualité le change...

Il obéira à ce constant principe d'identité. Ne serait-ce que pour voir venir, la classe politique devrait remarquer cela. D'après ce qu'il fait aujourd'hui, on peut prévoir ce qu'il fera.

Je ne doute pas de ses dons et je doute encore moins de la façon dont il s'en servira. Ce jeune homme est un politicien né.

Il est probablement le personnage le plus prévisible qui soit. Cette prévisibilité singulière s'applique notamment aux distances qu'il affiche et qu'il reproduira à l'égard de quiconque dans des situations similaires.

Distances, quant-à-soi, cela a et aura peu à voir avec la souveraineté, comme avec le partenariat fédéraliste, comme d'ailleurs avec l'heure présente.

Dumont, astre-guide, étoile de Balthazar, il sera captivant de voir comment les choses qu'il passe pour éclairer graviteront, elles, vertigineusement, par écarts, par zigzags, dans sa pensée: politiques, finalités, causes sacrées.

On apprendra alors avec surprise que c'est le jeune Dumont qui était par lui-même une souveraineté. Et sans association.

### L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'Information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Louis Lapierre (adjoint au directeur de l'information), Konrad Yakabuski; Jean-Pierre Legault (responsable des pages thématiques), Diane Préfontaine (pages éditoriales, responsable de la section Tourisme), Martin Duches et Christine Dumazet (lecteurs); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'Information culturelle: Michel Bélair (responsable), Stéphane Bailargeon, Pierre Cayouette (livres), Paule des Rivières, Robert Lévesque, Benoit Mungier, Odile Tremblay; à l'Information économique: Gérard Bérubé (responsable), Michel Dutilleul, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'Information internationale: Jocelyn Coulon (responsable), François Brousseau (éditorialiste), Antoine Char, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'Information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapiro (caricaturiste); à l'Information sportive: Yves d'Avignon, Denise Babin, Marie-Claude Petit (communiqué), Marie-Hélène Aharie (secrétaires à la rédaction); La Documentation: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Yves Williams (superviseur, Avis publics et annonces classées), Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Miscevic, Jacques A. Nadeau, Micheline Rueland, Monique Verreault (publicitaires); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon; Michèle Bouchard (secrétaires); L'ADMINISTRATION Henry Riédel, c.m.a. (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services comptables), Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault; à l'Administration: LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Johanne Brien (secrétaire), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venne; LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES Guy-Renaud Kirouac (directeur), Chrystian Guy (superviseur à la promotion des abonnements); LA PRODUCTION Marie-France Turgeon (directrice de la production), Jean Lemay (directeur adjoint, production et informatique), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard DesCormiers, Caroline des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Christiane Lesage, Michèle Malenfant, Christiane Vaillant, Christian Vien, Olivier Zaida; LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Marcel Couture (président); LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boissvert (vice-président et directeur général).

## Le difficile métier de ministre

Le désarroi de ceux qui ont été élus pour de tout autres raisons que leur profonde connaissance des domaines occupés par l'État

JEAN COURNOYER

Animateur radiophonique et ancien ministre. Allocation prononcée lors de l'inauguration du débat public sur l'énergie, le 21 avril dernier à Montréal.

**L**orsque j'ai pris la direction du ministère des Richesses naturelles, en 1975, j'ai été à même de découvrir le très bas niveau de mes connaissances en physique. J'avais depuis belle lurette oublié la signification du mot watt et le multiplicateur méga ne me disait rien qui vaille. Quand mes conseillers utilisèrent par inadvertance le mot téra, je les priai de me parler dans la langue que Molière comprenait. Je devenais titulaire du portefeuille le plus important, à mon sens, d'un gouvernement de l'époque de crise énergétique que nous traversons alors, et je ne savais même pas la nature des termes utilisés par ceux qui avaient le devoir de m'aviser dans un domaine aussi important pour le présent et l'avenir de la société québécoise.

J'aimerais vous faire part du désarroi qui s'empara d'une personne qui doit se transformer du jour au lendemain, d'un citoyen ordinaire recyclé en ministre du Travail, en ministre responsable des Eaux, des Mines et d'Hydro-Québec. Je livre à votre réflexion le drame auquel le système démocratique condamne ceux qui ont été élus pour de tout autres raisons que leur profonde connaissance de tous les domaines occupés par l'État.

À 5h de l'après-midi, je suis ministre du Travail, à 5h10 le même jour, je suis ministre des Richesses naturelles. Au courant de la formule Rand comme si je l'avais moi-même formulée, mais ne connaissant Hydro-Québec que par ses slogans publicitaires «On est 12 012 pour vous servir» ou «Le chauffage propre, propre, propre», je deviens le ministre responsable de la grande société d'État chargée de «fournir de l'énergie aux municipalités, aux entreprises industrielles ou commerciales et aux citoyens de cette province aux taux les plus bas compatibles avec une saine administration financière.»

Le lendemain matin à 8h, à mon bureau de l'Assemblée nationale, le téléphone me sort de la torpeur dans laquelle l'inconnu m'a plongé.

— Monsieur le ministre, c'est Rolland.

Je m'attends à ce que le président d'Hydro-Québec, Rolland Giroux, me souhaite bonne chance à l'occasion de ma nomination. Sa préoccupation est cependant plus formelle.

— As-tu signé mon papier?

— Quel papier?

— Celui que je t'ai envoyé par livraison spéciale hier soir, il est sur ton bureau.

— Devant moi, en effet, une enveloppe ornée du grand Q.

— Non je ne l'ai pas lu, j'arrive à peine; de quoi s'agit-il?

— L'augmentation des tarifs du 1<sup>er</sup> janvier prochain, Robert est au courant, tu n'as qu'à signer et à l'envoyer à Julien Chouinard, le greffier du conseil des ministres.

— On cogne à la porte.

— Entrez! dis-je en posant la main sur le récepteur téléphonique.

Quelqu'un que je ne connais pas se montre le

nez.

— Je suis votre sous-ministre par intérim, dit-il, puis-je vous dire quelques mots?

— Un instant, lui dis-je, je suis en conversation avec le président d'Hydro-Québec.

— Justement, avez-vous signé le document qu'il vous a envoyé?

— Non, pas encore!

— Tant mieux, parce que votre ministère a des réserves sérieuses quant à l'augmentation demandée.

— Rolland, je vais lire ton document et je te rappellerai. — Ok! Fais ça vite et ne te laisse pas empiéter par des gens que tu ne connais pas.

Il est 8h10. Je suis en plein dedans. Je ne sais pas encore dans quoi, mais je suis dedans.

Le président d'Hydro-Québec avait fait courir son message pour me faire signer un document que mon patron Robert avait approuvé.

Mon sous-ministre avait couru pour éviter qu'un ignorant tranche, par accident, un litige entre deux organismes constitués de génies qui ne s'entendent pas. Ça s'est fait avec un ministre relativement aguerri puisque j'avais déjà cinq ans d'ancienneté comme membre du conseil des ministres. Avec tout le respect que je dois à mes prédécesseurs et à mes successeurs, j'imagine que toutes les courses ne se sont pas terminées de la même façon.

Si je vous ai raconté cela, c'est pour bien mettre en perspective les rôles des différents intervenants dans l'établissement des politiques énergétiques au cours des années 1975 et 1976. À cette époque, et de puis toujours, j'imagine, un seul ministre était important, le premier. Tous les autres constituaient des paravents nécessaires pour donner l'apparence de la participation mais n'étaient, pour les grands commis de l'État, que des personnes élues parce qu'elles pouvaient l'être et qu'on préférait dociles et vaniteuses afin de mieux les contrôler.

Le ministre qui croyait être le représentant de la population devant les institutions devenait, au moment de sa nomination, le représentant des institutions devant la population. En quelques jours, on lui donnait un cours intensif, et accompagné de son sous-ministre souffleur, on lui demandait d'expliquer à la population, par l'entremise de la presse, des décisions qui résultaient de formules mathématiques complexes avec lesquelles il n'était absolument pas familier. On lui écrivait des conférences qui lui permettaient d'avoir l'air intelligent dans des cercles de spécialistes qui savaient parfaitement le niveau de son ignorance. On l'engageait dans une voie de non-retour en lui faisant épouser des orientations en apparence anodines mais en réalité remplies de sens.

Imaginez que vous ne connaissez pas la médecine et qu'on vous demande de diriger une opération à cœur ouvert. Imaginez que vous êtes un avocat spécialisé en droit criminel et qu'on vous demande de diriger le lancement d'une fusée porteuse de satellites. Imaginez que vous êtes un excellent chauffeur de dix-roues et qu'on vous demande de prendre les commandes d'un Concorde.

Ces situations sont en tous points semblables

à celle qu'un ministre doit vivre au moment de sa nomination au cabinet. Le seul souvenir que j'avais du mot watt, c'était que ça commençait par «w» et non pas «ou». Quand j'ai lu le document de Rolland, j'ai vu qu'on y parlait de grande puissance, de tarifs domestique et industriel, d'immobilisation, de plans d'investissement et de programme d'emprunt.

Quand mon sous-ministre m'a parlé, il mettait en question la validité du programme de développement basé sur l'heure de pointe du 23 décembre. Il mettait en doute la validité de la projection à long terme des besoins énergétiques des Québécois et se demandait si l'on ne devait pas privilégier l'émergence du gaz naturel plutôt que de construire de nouveaux barrages éloignés et coûteux. Je ne comprenais rien, rien, rien.

Et pourtant, l'on me demandait, d'une part, d'apposer et, d'autre part, de ne pas apposer ma signature au bas d'un document dont des spécialistes, de part et d'autre, connaissaient parfaitement la signification. Pour les fins de l'histoire, je n'ai pas signé le document. Mais j'en ai signé un autre. Je pense bien que c'est à ce moment-là que mes relations avec Hydro-Québec ont pris le tournant tragique qui m'a conduit directement à l'abattoir politique. C'est peut-être pour cette raison que c'est au cours de l'étude des crédits de mon ministère en commission parlementaire que les dirigeants d'Hydro-Québec m'apprirent qu'ils avaient mis dans leur programme la construction de deux à trois centrales nucléaires le long du Saint-Laurent, en plus de celle de Gentilly II. Avec une désinvolture qui caractériserait bien le mépris

qu'ils entretenaient à l'endroit des ignares devant lesquels la loi les forçait à parader, ils annonçaient à la population du Québec que c'était la direction choisie par les experts comme voie de l'avenir dans la fourniture d'électricité.

Certes, je me suis senti offusqué. Peut-être était-ce mon orgueil qui avait été blessé en apprenant en même temps que la population la direction que prenait un organisme pour lequel je devais répondre devant elle. Peut-être était-ce la crainte naturelle que m'inspirait cette forme de production d'électricité. À tout événement, je décidai que je ne serais plus ministre de l'Énergie le jour où le gouvernement accepterait cette proposition d'Hydro-Québec.

Mes conseillers immédiats m'indiquaient que la projection des besoins établie par Hydro-Québec était nettement exagérée et que les torts causés par la construction de barrages ou de centrales nucléaires étant ce qu'ils étaient, l'avenir appartenait à des solutions alternatives moins dommageables. En 1976, Hydro-Québec, projetant que l'augmentation moyenne de la demande d'électricité serait de 7,5% par année, m'indiquait qu'en 1986, elle devrait avoir une puissance installée de 20 000 MW, le double de ce qu'elle produisait alors, et qu'en 1996, sa puissance installée devait atteindre 40 000 MW.

D'une part, on me faisait valoir l'importance des économies d'énergie et d'autre part, on invoquait la nécessité de créer des emplois pour les bureaux d'ingénieurs et pour les travailleurs



PHOTO ARCHIVES  
Jean Cournoyer

de la construction.

Victime de ses slogans, Hydro-Québec était condamnée à fournir l'électricité dont elle avait fait une promotion effrénée pour garder sa part de marché. Elle était sans doute prête à accepter une politique énergétique intégrée mais à la condition d'en être le maître d'œuvre. Intimement liée au premier ministre, Hydro-Québec était beaucoup plus encline à satisfaire les insatiables besoins de création d'emploi de ce dernier qu'à planifier une nécessaire modération dans l'évolution de la demande.

La baie James était la marque de commerce du jeune premier ministre. La baie James était une façon de créer des emplois, pas celle de remplir les besoins d'électricité des Québécois. Si les projections de la demande se révélaient exagérées par rapport à la réalité, on n'aurait qu'à mettre en branle la formidable machine publicitaire d'Hydro-Québec pour prendre soin des surplus d'électricité générable. D'ailleurs, la construction de lignes de transport vers les États-Unis assurait déjà, et depuis peu, un marché lucratif jusque-là presque inexistant.

Certains me suggéraient du bout des lèvres, de peur d'être ostracisés, de constituer une Régie de l'énergie avec mission d'examiner à fond l'évolution des besoins, l'opportunité de les rencontrer et la façon la plus socialement et économiquement rentable de les satisfaire. Hydro-Québec, le monstre sacré, l'État dans l'État, pouvait-elle accepter que soit créé un autre organisme aussi bien outillé qu'elle et ayant pouvoir coercitif sur elle? La réponse résidait dans l'esprit de Robert Bourassa, le seul véritable ministre du Québec.

Sa relation privilégiée avec ce qu'on appelait alors le symbole de l'intelligence et de la capacité des Québécois l'émpêchait sans aucun doute de causer la moindre égratignure à Hydro-Québec. Il n'a pas essayé et 1976 s'achevant, il partit, je partis et Hydro-Québec accueillit les nouveaux arrivants qu'elle avait brillamment contribué à mettre sur la selle du pouvoir avec un petit «p». Son créateur et son mentor prit la place de Robert.

Et je partis aussi. Et Guy Joron, comme aujourd'hui, prit ma place. Lui, il connaissait cela. Sans doute a-t-il pu exercer sur le président d'Hydro-Québec une influence que mon insignifiance ne m'a jamais permis d'exercer.

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

DROGUES *L'attrait du gain renouvelle sans cesse le bassin de criminels*

SUITE DE LA PAGE 1

M. Bégin a établi une nette distinction entre la lutte contre les commerçants de drogues, qui doit être «sans merci, sans compassion», et la lutte contre la toxicomanie, «qui doit être plus nuancée», car «il ne faut pas oublier que l'on a affaire à des victimes».

En ce qui concerne les trafiquants, le gouvernement québécois entend bientôt exiger d'eux la perte de leurs gains.

M. Bégin s'est montré étonné que «des gens fassent des fortunes à même le trafic de la drogue» et que des sommes d'argent qui sont le fruit d'actes criminels «dorment».

«Une société qui veut réprimer les crimes graves doit non seulement considérer que leurs auteurs (doivent être) incarcérés, dit-il, mais qu'ils doivent contribuer financièrement à lutter contre leurs propres activités.»

Concrètement, le ministre estime que «chaque terme

d'emprisonnement pourrait être accompagné d'amendes substantielles, dépassant ou annulant les gains obtenus».

Les sommes ainsi dégagées permettraient à l'État d'intensifier sa lutte contre les trafiquants et de mettre sur pied une équipe visant la confiscation des produits de la criminalité: les importantes sommes d'argent, bien sûr, mais aussi les voitures, les immeubles, bref, tous les biens liés au trafic.

Des modifications à la loi fédérale, apportées il y a un an, permettraient cette utilisation des profits du crime, et M. Bégin entend maintenant en profiter, comme l'a d'ailleurs évoqué cette semaine le directeur de la Sûreté du Québec.

La simple peine d'emprisonnement, aussi lourde soit-elle, ne semble pas décourager le marché de la drogue, constate le ministre, puisque «l'attrait du gain renouvelle sans cesse le bassin de criminels».

En ce qui concerne les petits consommateurs, M. Bégin se demande si une peine d'emprisonnement demeu-

re efficace «dans la mesure où le crime reproché (la possession et la consommation de drogues) n'est pas accompagné d'un autre délit».

Dans la réalité, rappelle-t-il, l'emprisonnement n'est pas privilégié pour les drogues telles la marijuana et le haschisch. Le ministre se demande s'il ne faut pas adopter la même approche en ce qui concerne la cocaïne et les dérivés de l'opium.

Concrètement, explique-t-il, «nous pourrions imaginer qu'un individu arrêté pour possession de drogue, évi- demment pour son seul usage, puisse, avant d'être traduit devant le tribunal, rencontrer des intervenants qui l'aideraient à prendre conscience des problèmes liés à la consommation et de la nécessité d'entreprendre un traitement adéquat. Si l'individu est consentant, un processus de réadaptation pourrait être mis en branle, évitant ainsi une démarche judiciaire plus lourde».

Mais une telle approche nécessitera une coordination beaucoup plus grande entre les différents intervenants

du système de santé et ceux du système de justice.

Constatant qu'en regard de la consommation en général «nous avons eu jusqu'à présent une attitude de répression», le ministre Bégin se dit «peiné» de «l'attitude d'une bonne partie du Canada anglais à l'égard des jeunes criminels, une attitude (du genre) "traitons-les comme des adultes, emprisonnons-les". Nous savons que c'est une attitude tout à fait différente de l'approche que nous avons eue au Québec».

Le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard, également présent à ce congrès, partage l'idée qu'il faut traiter de façon différente la criminalité organisée de la consommation à une petite échelle, mais il se montre surtout préoccupé par la lutte aux grands trafiquants.

## MUSSOLINI

SUITE DE LA PAGE 1

endants du fascisme refont surface; ils ne se portent pas si mal.

Et pas seulement au sens étroitement politique. Tout un folklore et une historiographie mussoliniens reviennent également aujourd'hui dans les médias. Ce que deviennent les descendants du «Duce»; le drame d'Edda Ciano, qui vient de mourir, et dont le père Benito Mussolini fit exécuter le mari Galeazzo Ciano; les dernières nouvelles de la grosseuse d'Alessandra Mussolini, la petite-fille-députée si fière de son grand-papa: tout cela remplit à pleines pages les magazines à grand tirage, le plus souvent avec une sympathie pour les protagonistes.

Ce n'est pas vraiment du fascisme ou du néofascisme. Plutôt la banalisation apparente — dans la conscience populaire — d'un sujet qu'on traitait jusqu'à récemment avec des pin- cettes, ou bien qu'on ignorait tout simplement.

Banalisation? Pas tout à fait... Dans le monde de la politique et des intellectuels, la question de savoir, par exemple, si le nouveau parti de Gianfranco Fini reste fasciste ou ne l'est plus, agite tout de même quelques personnes. Car sur cette question en apparence académique, se greffe une rhétorique militante et des considérations politiques des plus actuelles.

En Italie, le fascisme et la Libération restent aujourd'hui encore — on pourrait dire: aujourd'hui plus que jamais — un objet de débat. Un débat dans lequel fascistes et «partisans» antifascistes de la guerre civile de 1943-45 — commencée avec le débarquement américain en Sicile et terminée avec la lapidation de Mussolini — conservent aujourd'hui leurs lointains correspondants qui se font toujours la lutte sur le terrain politique.

En effet, cinquante ans après la chute de Mussolini, cinq ans après la chute du Mur de Berlin, on se donne encore, dans ce pays, et le plus sérieusement du monde, du «sale fasciste» (d'innombrables graffitis antifascistes militants, provenant de l'extrême gauche, couvrent aujourd'hui les murs de Rome, rapprochant le passé au présent le plus immédiat) et du «dangereux communiste» (accusation fréquemment lancée par Silvio Berlusconi).

Lors des commémorations du 25 avril — l'anniversaire sans doute le plus important du calendrier en Italie, date de la libération de Milan — on a pu voir, cette année encore, que le passé et son appropriation sont encore loin de faire l'unanimité.

A Milan, lors du grand défilé du Cinquantième, des représentants du parti de Silvio Berlusconi, Forza Italia, ont voulu se joindre au cortège. Mais un certain nombre de jeunes «autonomes» d'extrême gauche, dans une manifestation d'intolérance caractérisée, les ont accueillis par des crachats, leur lançant des pierres, des pièces de monnaie et les chargeant même à l'occasion. La police a dû demander aux partisans du Cavaliere de se retirer des lieux...

Sur le fascisme historique, Gianfranco Fini et ses amis observent une attitude qui revient à dire: «Nous avons admis les erreurs du passé. Le passé est le passé; laissons-le là où il est. Il y avait des gens de bonne foi des deux côtés, maintenant parlons d'autre chose, voulez-vous?» Car ce qui agace le plus les «postfascistes» de tendance Fini, c'est l'antifascisme

militant et rhétorique «qui fait le jeu des communistes», et l'insistance à «remuer les vieilles histoires».

La droite, traditionnellement plus discrète sur cette fête, en appelle à la «réconciliation nationale» entre des camps «qui ont souffert tous les deux». Il Secolo d'Italia, quotidien de l'Alliance nationale, a publié ainsi trois pages sur ce thème le 25 avril, en évoquant «les familles coupées en deux», les jeunes combattants de la République mussolinienne, «qui ont souffert eux aussi» et «qui sont morts au combat».

Quant aux communistes, ou «postcommunistes» du Parti démocratique de la gauche (ex-PCI), qui se sont largement appropriés, au cours des dernières décennies, la mythologie de la Résistance, ils voient d'un mauvais œil la nouvelle évaluation proposée par leurs adversaires.

En caricaturant à peine, on pourrait dire que selon l'historiographie communiste d'après-guerre, étaient résistants tous les communistes (ou presque), et étaient communistes tous les résistants (ou presque). De plus, le Parti communiste italien a propagé l'idée — contestable — de la Résistance comme mouvement de masse, et comme «facteur décisif» de la Libération d'avril, ce qu'elle n'était probablement pas dans le contexte stratégique européen du printemps 1945.

Selon l'historien Gian Enrico Rusconi, rencontré récemment par Le Devoir à son domicile de Turin, auteur de *Resistenza e postfascismo* (qui vient de paraître à Bologne chez Il Mulino), le regard contemporain sur la Résistance doit tout à la fois réévaluer à la baisse l'apport des communistes «qui ne furent pas les seuls résistants», et rester très vigilant face à l'absolution historique que désirent aujourd'hui des «postfascistes» sur qui on peut encore légitimement entretenir des doutes.

C'est à cette condition, dit-il, que «l'antifascisme peut devenir un pilier réel du patriotisme constitutionnel qui manque si cruellement à l'Italie d'aujourd'hui». «En somme, pense l'historien, pour retrouver aujourd'hui le lien entre la démocratie et la Résistance — comme mémoire historique et valeur commune — il faut revisiter l'Histoire en s'émancipant des hypothèses communistes, mais tout en dénonçant également l'opération historique, insuffisante et suspecte, des postfascistes».

En cette année du Cinquantième, c'est l'avalanche des livres, des émissions spéciales, des commémorations diverses, avec témoignages d'anciens combattants et débats d'experts. Les salles de cinéma et les chaînes de télévision ressortent les grands classiques comme Rome, ville ouverte; on fait un vidéoclip sur Bella Ciao, la chanson des résistants de Turin et des paysages sauvages du lac de Côme. Mais cela suffira-t-il pour éclaircir les zones d'ombre du passé?

Cinquante ans près la scène de sauvagerie de la piazza Loreto à Milan, avec Benito Mussolini, sa compagne Claretta Petacci et l'un de leurs proches pendus par les pieds, leurs cadavres abandonnés à une foule qui se livre à la boucherie, l'Italie n'a pas réglé tous ses comptes avec l'Histoire.

«Moi, j'ai demandé pardon pour les excès de la République sociale, je suis allé m'agenouiller aux Fosses ardéates», dit Rauti, le vieux fasciste, dans une entrevue à *L'Espresso*. Alors qu'ils viennent, eux, piazza Loreto, pour faire pénitence.»

SUITE DE LA PAGE 1

de Baudelaire, *Candide* de Voltaire, *Les Liaisons dangereuses* de Laclos et *Notre-Dame de Paris* de Victor Hugo.

«Les textes sont publiés de façon intégrale — sans appareil critique toutefois — en prenant grand soin de respecter l'orthographe et la grammaire, en modernisant au besoin les règles de ponctuation et les conventions typographiques», précisent les éditeurs.

Il n'y a aucun titre québécois dans la collection de Jean Renaud. L'éditeur s'en explique. «J'aurais aimé rééditer quelques classiques québécois mais très peu sont

## LIVRES

libres de droits.»

Les beaux livres de Gutenberg et associés ont été mis en vente au cours des derniers jours dans une quinzième de librairies québécoises. Il n'était pas question pour les audacieux éditeurs de distribuer leurs trésors dans des centaines de points de vente. On a plutôt ciblé le public. Ainsi, à Montréal, on peut les admirer entre autres chez Renaud-Bray, Gallimard et Hermès.

Les classiques de Gutenberg ont été produits à très court tirage, c'est-à-dire à 150 exemplaires chacun.

«Je suis convaincu qu'il y a une clientèle pour ce genre de livres. Des classiques en formats de poche? Va toujours pour les plus

jeunes. Mais quand on a 45 ou 50 ans et qu'on veut relire ses classiques, on n'a pas envie nécessairement de s'arracher les yeux. On veut de la qualité», estime Jean Renaud.

Typographe et graphiste, Renaud fabrique des livres au Québec depuis une vingtaine d'années. Il a souvent prêté son talent aux éditions Fides.

C'est en hommage aux Gutenberg, Garamond, Goudy, Morison et autres grands noms de la typographie que Renaud publie aujourd'hui les chefs-d'œuvre de la littérature dans une édition qui, écrit-il, «allie un soin extrême de l'écrit, un respect profond de la tradition et un sens de la modernité nécessaires».

## JOHNSON

*Un document conforme à la pensée du chef libéral*

SUITE DE LA PAGE 1

rant avec les autres provinces, avant de songer à modifier le texte de la Constitution.

Il précise toutefois qu'avant d'en arriver à cette étape, le Québec devra pouvoir réintégrer le giron constitutionnel canadien et pose trois conditions, dont la récupération du droit de veto. Cette thèse correspond, comme on le verra, à celle développée par M. Johnson dans ses discours et dans des entrevues au cours de la dernière année.

Mais le plus amusant, est que M. Johnson ait repris, dans les mêmes termes, des passages de ce texte dans un discours livré hier, soit plusieurs jours après l'avoir répudié.

Ainsi, M. Johnson affirme que «pour continuer à se développer, contribuer à l'amélioration des conditions de vie de ses citoyens, le Québec, à l'ère de l'information, a pour mission d'apprivoiser les changements économiques et sociaux qui nous confrontent». On retrouve la même phrase, à deux mots près, à la page 73 du document honni.

M. Johnson poursuit: «Il est de loin préférable de s'attaquer à ces changements en bénéficiant de la stabilité politique, plutôt que de s'exposer à l'incertitude qui retarderait les investissements. Il est de loin préférable de s'attaquer à ces changements en bénéficiant d'un climat de dialogue et de partenariat avec nos voisins et alliés du reste de la fédération», etc. On retrouve la même texte, toujours à la page 73 du document désavoué.

À la page 74 du texte honteux, on lit que «comme le gouvernement du Québec est le seul à représenter une société majoritairement francophone en Amérique du Nord, il est clair que la participation de la société nationale québécoise à l'aventure canadienne continuera d'être bénéfique au Québec tant et aussi longtemps que le Québec continuera à bâtir une fédération dans laquelle il se recon-

naît». M. Johnson reprend ce paragraphe, à trois mots près, à la page 9 de son discours.

M. Johnson reprend aussi des images utilisées dans le texte préparé pour son parti. Il affirme, comme dans le document, que le Québec peut faire œuvre utile au Canada s'il cesse de «boudier dans son coin». Il parle de «la pratique concrète» du fédéralisme; du «discours décentralisateur» des autres provinces. Etc.

D'ailleurs, une lecture du document désavoué en parallèle de la lecture de plusieurs discours antérieurs de M. Johnson, montre bien que le chercheur-rédacteur s'est largement inspiré des propos du chef lui-même. Il s'est inspiré aussi du programme officiel du parti, adopté à son congrès du printemps dernier, et qui en était le programme électoral.

Ainsi, on a fait grand cas du fait que le document interne se bornait à énoncer que «les revendications traditionnelles du Québec n'ont rien perdu de leur pertinence; dès lors, le Parti libéral n'a pas l'intention de les abandonner». Or, cette phrase est, mot pour mot, tirée du programme Agir pour le Québec, à la page 56.

Le programme officiel du parti affirme que les libéraux, dans leurs négociations avec Ottawa sur les pouvoirs à transférer au Québec par voie d'ententes administratives, «sera guidé non par la recherche du symbole mais par une analyse rigoureuse des avantages et des coûts» d'un nouveau partage. Cette phrase est reprise dans le document détesté, page 71.

On reproche aussi au rédacteur du document pestiféré, de ne pas reprendre l'expression société distincte et de ne pas en faire une condition de l'adhésion du Québec à la constitution canadienne, dont il est exclu depuis 1982.

Comment le lui reprocher quand on sait que, le 16 juin, à l'occasion d'une visite à Terre-Neuve, M. Johnson disait lui-même qu'il «ne faut pas se marier à un vocabulaire, il faut se marier à une idée».

L'idée, c'est «le désir d'autonomie du Québec» qui pourrait se traduire «de façon éminemment pratique» par des compétences dans des domaines de d'autres provinces ne veulent pas exercer.

Le document honteux reprend, dans ses grandes lignes, le discours de M. Johnson qui affirme, depuis un an, que les problèmes de la fédération seront réglés de façon «pratique et pragmatique», «dossier par dossier», qu'il faudra de la «patience», que les solutions résident dans des ententes «administratives». Il répète qu'il faut chercher à changer le Canada «dans les faits» avant de songer à changer les textes constitutionnels. Il croit que les changements vont venir si les provinces deviennent des «alliées». Il note que plusieurs provinces adoptent aujourd'hui des positions que le Québec a adoptées depuis longtemps. «C'est nous qui sommes en avance dans le changement», disait-il au *Devoir* le 21 août dernier. En outre, il exprime le sentiment que la dynamique canadienne va évoluer avec les générations qui constatent la crise des finances publiques, une crise qui va «dicter les changements».

On retrouve de façon constante ces positions de M. Johnson autant dans ses discours récents à l'Assemblée nationale, à Toronto, à Fredericton, que dans de nombreuses entrevues publiées depuis un an. On les retrouve aussi, presque dans les mêmes mots, dans le pauvre document dont plus personne, disait M. Johnson, ne voulait.

Il est vrai que le chef libéral répète autant qu'il le peut qu'il continuera toujours à défendre les intérêts du Québec. Le document déshonorant le dit pourtant lui aussi.

On peut comprendre que le document dans sa forme (c'est vraiment un brouillon) et dans le choix de certains mots (l'affirmation tranquille, les castors qui bâtissent le Canada), ne soit pas acceptable pour M. Johnson. Mais sur le fond, il semble conforme à sa pensée.



22h00  
dimanche

avec  
Stéphane Bureau

## L'ÉVÉNEMENT

**Baseball minceur pour nos EXPOS** La grève a coûté cher aux Expos, la meilleure équipe de baseball majeur, cuvée 1994. Il faut se rappeler que l'an dernier nos «z'amours» se dirigeaient lentement mais sûrement vers le championnat de leur division. Mais depuis, ils ont dû se départir de trois puissants joueurs, dont l'as voltigeur Marquis Grissom. Il semble que le club joue de malchance depuis des années. Si ce n'est pas un conflit de travail, c'est le peu d'intérêt des partisans qui menace la survie de l'équipe à Montréal. C'est le calvaire des équipes à bas revenus et pas seulement dans le monde du baseball. Nos amis de Québec vivent étonnement les mêmes problèmes. Cette année Claude Brochu a du pain sur la planche. Il devra, encore une fois, travailler avec de jeunes joueurs tout en espérant que l'équipe soit compétitive. Le cercle, s'il n'est pas vicieux, semble du moins vicie. Stéphane Bureau a rencontré le président des Expos, Claude Brochu.

**Chaste et pur** Détrompez-vous, Défi 95 n'est pas une compétition sportive. Heureusement d'ailleurs car l'épreuve risquerait d'en décourager plusieurs. Défi 95 vante plutôt les mérites de la chasteté pour des raisons morales, affectives, et de prévention contre les MTS auprès des jeunes du secondaire. L'organisme espère rejoindre plus de 150 000 élèves cette année. Pour sa jeune fondatrice, Rebecca Morcos, il ne peut y avoir de relations sexuelles sans mariage. Propos difficile à défendre en ces temps de grande permissivité. Pourtant, certaines études le démontrent clairement; les jeunes souhaitent retourner à des valeurs plus traditionnelles. Stéphane Bureau a rencontré mademoiselle Morcos.

**Lucienne dit non...** Cette fin de semaine à Trois-Rivières, près de 1 200 militants libéraux s'offrent leur premier congrès depuis l'élection de 1993. Même si le référendum québécois semble très loin dans la liste des priorités du premier ministre Jean Chrétien, ses militants, eux, vont aborder l'épineux sujet de front. La nouvelle recrue dans les rangs libéraux fédéraux et de surcroît porte-parole du camp du NON, Lucienne Robillard, sera à L'ÉVÉNEMENT ce dimanche.

TVA

en  
collaboration  
avec

LE DEVOIR

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS  
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30  
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE, MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9  
RENSEIGNEMENTS ET ADMINISTRATION : (514) 985-3333

PUBLICITÉ

AVIS PUBLICS (514) 985-3344  
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344  
PUBLICITÉ (514) 985-3399 / télécopieur (514) 985-3390  
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

SERVICE DES ABONNEMENTS

Les numéros de téléphone suivants  
sont valables pour le service  
de livraison par camelot et  
pour les abonnements postaux.

DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 16H30  
Montréal (514) 985-3355 / télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur (sans frais) 1 800 463-7559